



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 25
Voix favorables : 25
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 14/05/2024

DELIBERATION n° CEVE – 2024 – 08 – DRT- 002

*relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du
contrôle des connaissances et des compétences des diplômés
de la faculté de droit et science politique*

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2024-06-DEVE-001 du CEVE du 26 mars 2024 relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu l'avis du Conseil de la faculté de droit et science politique,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de la faculté de droit et science politique pour 2024-2025 ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés nationaux et diplômés d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

**Le président du conseil des études et de la
vie étudiante,**

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Formations modifiées 2024-2025

Diplômes nationaux

Licences

MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-PT Droit et science politique-2024-2025

Masters

MCC-MASTER-MENTION-DA-DFA-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DA-DGEAA-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DA-DPI-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DA-JA-DJCE -2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DA-JE-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DA-SF-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DA-DTA-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-ALED-M1-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT DCEAI-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT DICA-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT DL-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT JAI-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT JE-2024-2025 - V2
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT MADIC-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT MIEL-CbD-2024-2025 - V4
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT MIEL-IEL -2024-2025 V4
MCC-MASTER-MENTION-ETHIQUE-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DF-PT DFE-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-HDI-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DI-FI-M1M2-2024-2025 - V1
MCC-MASTER-MENTION-DI-PT-GE-FA-M2-2024-2025 - V1
MCC-MASTER-MENTION-DN-PT FN-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DDN-PT IA-2024-2025 - V2
MCC-MASTER-MENTION-DDN-PT DMC-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DPA-PT IP-2023-2024 - V5
MCC-MASTER-MENTION-DPE-PT DPAPP-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DPE-PT DPSC-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DPR-PT CA-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DPR-PT CRP-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DPR-PT DPFAM-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DPR-PT DPFON-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DPU-PT DCT-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DPU-PT DE-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DPU-PT DPA-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DPU-PT DPG-2024-2025 - V2
MCC-MASTER-MENTION-SANTE-2024-2025 - V2
MCC-MASTER-MENTION-SP-PT PS-M1 et M2-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-SP-PT-RIPS-M2-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DSO-PT DMSE-2024-2025 - V2
MCC-MASTER-MENTION-DSO-PT-DTEPS-2024-2025
MCC-MASTER-MENTION-DSO-PT DSTE-2024-2025

Diplômes d'université

MCC-DU-Certificat de Criminologie et de Sciences Pénales-2024-2025
MCC-DU-Certificat européen master in comparative, international et european law-2024-2025
MCC-DU-Compliance Officer et sécurité financière-2024-2025
MCC-DU-Diplôme Supérieur de Notariat-2024-2025
MCC-DU-Juriste conseil d'entreprises-2024-2025
MCC-DU-Spécialisation en Contentieux Administratif-2024-2025

Type Diplôme : Licence

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Droit et science politique	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Seuls deux redoublements sont autorisés sur la licence. A partir de la 3ème inscription sur un même niveau, la réinscription sera conditionnée par un entretien obligatoire avec le SUIO-IP au cours du semestre pair de l'année précédant l'inscription.		
MESURES TRANSITOIRES: En 2023/2024 7 inscriptions autorisées sur la globalité de la licence, en 2024/2025 6 inscriptions autorisées sur la globalité de la licence, en 2025-2026 5 inscriptions autorisées sur la globalité de la licence.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
Pas de stage obligatoire		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, lorsque une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement.		
Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements (UE ou SEMESTRES) crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Une UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.		
Compensation		
La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
La compensation est organisée entre les 2 semestres consécutifs d'un même niveau. Dès qu'un semestre est acquis isolément ou par compensation, les ECTS afférents sont définitivement acquis.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Droit fondamental des affaires	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit Fondamental des affaires										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	189	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)	99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :															
Matière	S1	Garanties de paiement	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :															
Matière	S1	Garanties de paiement	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (3 options au choix)	90			12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du commerce international *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Propriété intellectuelle	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Groupement à statut spécial	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Principes de gouvernance	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 2h max	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Comptabilité financière	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit rural	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des assurances	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit Fondamental des affaires										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	189	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)	99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :</i>															
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S2 :</i>															
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)	60			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2 *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit aérien et spatial *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit international et européen des transports	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S2	UE Matière de spécialité	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
TOTAL ANNUEL			378	81		60	60								

* Matière en innovation pédagogique

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit Fondamental des affaires									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	140			30	30	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES												
UE	S1	UE1 Communication spécialisée pour le transfert des connaissances	10			1	1	Oui	Oui					
Matière	S1	Anglais	10					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE												
UE	S1	UE2 Analyser la vie de l'entreprise afin de définir une stratégie	80			25	25	Oui	Oui					
Matière	S1	Traitement des défaillances des entreprises	20					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	■	Écrit	5h x2	2 écrits sur deux matières tirées au sort
Matière	S1	Droit des sociétés et des marchés financiers	20					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Les biens de l'entreprise	20					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit fiscal des affaires	20					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE3 Gérer les contraintes liées à l'activité de l'entreprise	50			4	4	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit de l'arbitrage	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	■	Oral	Oral sur 1 des matières de l'UE	
Matière	S1	Contrats internationaux	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit de la concurrence interne et internationale	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit du travail	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Histoire du droit des affaires	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Semestre	S2	SEMESTRE 4	65			30	30	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES												
UE	S2	UE4 Appui à la transformation en contexte professionnel				2	2	Oui	Oui					
Matière	S2	Stage (durée minimale d'1 mois)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	■	Rapport/Mémoire	Rédaction rapport de stage	
UE	S2	UE5 Maîtriser et mettre en œuvre les outils de la recherche	25			20	20	Oui	Oui					
Matière	S2	Méthodes des techniques juridiques	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	■	Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	Méthode de l'exposé discussion	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	Apprentissage des techniques de la recherche	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE												
UE	S2	UE6 Maîtriser l'environnement juridique de l'activité de l'entreprise et sécuriser les actes juridiques de la vie de l'entreprise	40			8	8	Oui	Oui					
Matière	S2	Principes généraux du droit pénal des affaires	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	■	Oral	Oral portant sur les matières des UE 2, UE 3 et UE 6	
Matière	S2	Régime des obligations civiles et commerciales	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S2	Propriété industrielle et nouvelles technologies	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S2	Financement du crédit aux entreprises	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
TOTAL ANNUEL			205			60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de /</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	177	43,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S1	UE Matières obligatoires S1	99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Garanties de paiement	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)	48	3		8	8						Oral		
Matière	S1	Droit du commerce international *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Propriété intellectuelle	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Groupement à statut spécial	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Principes de gouvernance	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 2h max	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des assurances	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Comptabilité financière	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S1	UE Matière de spécialité S1	30			4	4								
Matière	S1	Droit rural	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	189	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S2	UE Matières obligatoires S2	99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalités des groupes et des sociétés	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (3 options au choix)	90			12	12								
Matière	S2	Droit pénal des affaires	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2 *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit aérien et spatial *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit international et européen des transports	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
		TOTAL ANNUEL	366	84		60	60	Oui	Oui						

* Matière en innovation pédagogique

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES										session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	165	159		42	42	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S1	UE Accompagner la direction de l'entreprise agricole et agroalimentaire	88	82		20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Comptabilité	10	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Analyse financière et contrôle de gestion	15	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Bilan sur la transmission de l'entreprise	6				/	Non	Non					Non évalué	
Matière	S1	Droit de l'exploitation	16	16				Non	Oui					écrit ou oral sur 2 des 3 matières - choix du responsable de la formation	
Matière	S1	Droit de l'environnement	10	10			1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		
Matière	S1	Droit du travail et protection sociale	15	15				Non	Oui						
Matière	S1	Droit fiscal	16	16			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE Sécuriser juridiquement la commercialisation des produits de l'entreprise agricole et agroalimentaire	37	37		10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du négoce agricole	10	10				Non	Oui					Grand oral sur 3 des 4 matières - choix du responsable de la formation	
Matière	S1	Droit de la consommation	7,5	7,5			2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	S1	Droit de la distribution	12	12				Non	Oui						
Matière	S1	Droit du marché intérieur	7,5	7,5				Non	Oui						
UE	S1	UE Maîtriser l'environnement institutionnel et financier de l'entreprise agricole et agroalimentaire	40	40		12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Financement de l'exploitation agricole	10	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit de la PAC	10	10				Non	Oui					écrit ou oral sur 2 des 3 matières - choix du responsable de la formation	
Matière	S1	Propriété industrielle	10	10			1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		
Matière	S1	Droit foncier	10	10				Non	Oui						
Semestre	S2	SEMESTRE 4				18	18	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
		1 voie au choix :													
UE	S2	UE Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 3 mois				18	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
UE	S2	UE Voie recherche : mémoire				18	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL	165	159	+voie	60	60								

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Droit de la propriété intellectuelle	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours:</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours:</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	189	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)	99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :</i>															
Matière	S1	Garanties de paiement	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfécices	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>															
Matière	S1	Garanties de paiement	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des benefices	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)	60			8	8	Oui	Oui				Oral		
Matière	S1	Droit du commerce international *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Groupement à statut spécial	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Principes de gouvernance	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit de 2h max	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Comptabilité financière	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit rural	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit des assurances	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S1	UE Matière de spécialité S1	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Propriété intellectuelle	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	189	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)	99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :</i>															
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S2 :</i>															
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)	60			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Droit aérien et spatial *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit international et européen des transports	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2 *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S2	UE Matière de spécialité	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la culture	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
TOTAL ANNUEL			378	81		60	60								

* Matière en innovation pédagogique

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle - Programme Franco-Espagnol										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	189	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)	99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :</i>															
Matière	S1	Garanties de paiement	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéficiaires	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>															
Matière	S1	Garanties de paiement	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéficiaires	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)	60			8	8	Oui	Oui				Oral		
Matière	S1	Droit du commerce international *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Groupement à statut spécial	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Principes de gouvernance	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit de 2h max	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Comptabilité financière	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit rural	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit des assurances	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S1	UE Matière de spécialité S1	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Propriété intellectuelle	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle - Programme Franco-Espagnol										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	189	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)	99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :</i>															
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S2 :</i>															
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)	60			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Droit aérien et spatial *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit international et européen des transports	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2 *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S2	UE Matière de spécialité	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la culture	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
TOTAL ANNUEL			378	81		60	60								

* Matière en innovation pédagogique (une partie en présentiel et une partie en distanciel asynchrone)

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES											session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			319,5			45		Oui	Oui					
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux/Protection des créations et des innovations			99			15	15	Oui	Oui					
Module Protection des créations littéraire et artistiques :																
Matière	S1	Propriété littéraire et artistique			33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	
Module Propriété industrielle :																
Matière	S1	Protection des innovations commerciales			33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h30 max sur 1 matière tirée au sort
Matière	S1	Protection des innovations technologiques			33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Régulation des nouvelles technologies - Droit du numérique - Régulation dans l'univers numérique			42			6	6	Oui	Oui					Grand oral (l'étudiant tire un sujet sur l'une des matières de ces 3 UE)
Matière	S1	Les nouveaux instruments de l'innovation et de la valorisation			9				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	RGPD			9				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Commerce électronique			12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit du numérique/La responsabilité des acteurs du numérique			12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE La stratégie de l'entreprise en matière de propriété intellectuelle			79,5			9	9	Oui	Oui					
Matière	S1	Grands principes de la propriété intellectuelle			12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Technique contractuelle			15				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit des contrats appliqués à la propriété intellectuelle			15				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit des affaires et propriété intellectuelle			12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Les procédures administratives			7,5				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	La défense des droits			18				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Aspects internationaux de la propriété intellectuelle			39			5	5	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit comparé et étranger			15				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Les systèmes et traités internationaux			24				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Clinique juridique			30			7	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Insertion et pratique professionnelle			30			3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	The English practice on a business context			24				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Rédaction de CV et lettre de motivation			6			/	/						Non évalué	

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES											session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle - <u>Programme Franco-Espagnol</u>											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			168			27		Oui	Oui					
UE obligatoires																
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux/Protection des créations et des innovations (obligatoire)			99			15		Oui	Oui					
Module Protection des créations littéraire et artistiques :																
Matière	S1	Propriété littéraire et artistique			33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	
Module Propriété industrielle :																
Matière	S1	Protection des innovations commerciales			33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h30 max sur 1 matière tirée au sort	
Matière	S1	Protection des innovations technologiques			33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Aspects internationaux de la propriété intellectuelle (obligatoire)			39			5		Oui	Oui					
Matière	S1	Droit comparé et étranger			15				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Les systèmes et traités internationaux			24				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Clinique juridique (obligatoire)			30			7	7	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE / Matières facultatives																
UE	S1	UE Régulation des nouvelles technologies - Droit du numérique - Régulation dans l'univers numérique (facultatif)			42			/	/							
Matière	S1	Les nouveaux instruments de l'innovation et de la valorisation			9									Non évalué		
Matière	S1	RGPD			9											
Matière	S1	Commerce électronique			12											
Matière	S1	Droit du numérique/La responsabilité des acteurs du numérique			12											
UE	S1	UE La stratégie de l'entreprise en matière de propriété intellectuelle (facultatif)			79,5			/	/							
Matière	S1	Grands principes de la propriété intellectuelle			12								Non évalué			
Matière	S1	Technique contractuelle			15											
Matière	S1	Droit des contrats appliqués à la propriété intellectuelle			15											
Matière	S1	Droit des affaires et propriété intellectuelle			12											
Matière	S1	Les procédures administratives			7,5											
Matière	S1	La défense des droits			18											
UE	S1	UE Insertion et pratique professionnelle (facultatif)			30			/	/							
Matière	S1	The English practice on a business context			24								Non évalué			
Matière	S1	Rédaction de CV et lettre de motivation			6											

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES											session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle - <u>Programme Franco-Espagnol</u>											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			234			33		Oui	Oui					
UE	S1	UE Méthodologie de la voie recherche et de la voie professionnelle, préparation aux concours			45			6		Oui	Oui					
Matière	S2	Travail de fin de master			21				1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet/Soutenance		
Matière	S2	Accompagnement et méthodologie			24			/	/						Non évalué	
		Voie au choix :														
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 2 mois							2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance	Rapport de stage	
Matière	S2	Voie recherche : mémoire de recherche							2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
UE	S2	UE Sistemas de protección I			42			6		Oui	Oui					
UE	S2	UE Sistemas de protección II			42			6		Oui	Oui					
UE	S2	UE Mercado editorial y musical			42			6		Oui	Oui					
UE	S2	UE Mercado audiovisual, de las artes escénicas y plásticas			42			6		Oui	Oui					
UE	S2	UE Informes, litigios y procesos			21			3		Oui	Oui					
		TOTAL ANNUEL			402			60								

Modalités de contrôle du Máster Oficial en Propiedad intelectual de l'Université Carlos 3 de Madrid

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES											session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle (en partenariat avec l'Université Toulouse III Paul Sabatier)											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			389,5			45	45	Oui	Oui					
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux/Protection des créations et des innovations			99			15	15	Oui	Oui					
Module Protection des créations littéraires et artistiques :																
Matière	S1	Propriété littéraire et artistique			33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	
Module Propriété industrielle :																
Matière	S1	Protection des innovations commerciales			33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h30 max sur 1 matière tirée au sort
Matière	S1	Protection des innovations technologiques			33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Régulation des nouvelles technologies - Droit du numérique - Régulation dans l'univers numérique			42			6	6	Oui	Oui					Grand oral (l'étudiant tire un sujet sur l'une des matières de ces 3 UE)
Matière	S1	Les nouveaux instruments de l'innovation et de la valorisation			9				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	RGPD			9				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Commerce électronique			12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit du numérique/La responsabilité des acteurs du numérique			12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE La stratégie de l'entreprise en matière de propriété intellectuelle			79,5			9	9	Oui	Oui					
Matière	S1	Grands principes de la propriété intellectuelle			12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	
Matière	S1	Technique contractuelle			15				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit des contrats appliqués à la propriété intellectuelle			15				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit des affaires et propriété intellectuelle			12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Les procédures administratives			7,5				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	La défense des droits			18				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Aspects internationaux de la propriété intellectuelle			39			5	5	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit comparé et étranger			15				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Les systèmes et traités internationaux			24				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Clinique juridique (facultative pour les étudiants d'UT3)			30			/	/	Non	Non					Evaluation prise en compte comme bonification
UE	S1	UE Insertion et pratique professionnelle			30			3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	The English practice on a business context			24				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Rédaction de CV et lettre de motivation			6			/	/							Non évalué
UE	S1	UE Veille technologique (dispensée par UT3)			70			7	7							
Matière	S1	Mise à niveau en droit			30					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		Evaluation organisée par l'Université Toulouse III sous forme d'un oral et une présentation d'un rapport écrit sur les matières de l'option
Matière	S1	Methodes et techniques de recherche d'information			22					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		
Matière	S1	Méthodes d'analyse de l'information			35					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		
Matière	S1	Utilisation d'outils de veille stratégique appliquée à la biotechnologie, biomécanique et chimie			35					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES											session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle (en partenariat avec l'Université Toulouse III Paul Sabatier)											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			45			15	15	Oui	Oui					
UE	S1	UE 7 : Méthodologie de la voie recherche et de la voie professionnelle, préparation aux concours			45			15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Travail de fin de master			21				1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet/Soutenance		Article + soutenance
Matière	S1	Accompagnement et méthodologie			24			/	/							non évalué
		Voie au choix :														
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 4 mois							2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Rapport de stage + article
Matière	S2	Voie recherche : mémoire de recherche							2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			434,5			60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Juriste d'affaires - DJCE	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
Le Master mention Droit des Affaires parcours Juriste d'affaires-DJCE est couplé en 2ème année à la préparation d'un diplôme d'université : le Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE), une formation complémentaire de haut niveau en droit des affaires.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Juriste d'affaires - DJCE										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	189	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)	99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière		Droit du financement des entreprises	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :</i>															
Matière	S1	Garanties de paiement	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>															
Matière	S1	Garanties de paiement	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (3 options au choix)	90			12	12	Oui	Oui				Oral		
Matière	S1	Droit du commerce international *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Propriété intellectuelle	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Groupement à statut spécial	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Principes de gouvernance	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit bancaire et financier	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Comptabilité financière	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit rural	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des assurances	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste d'affaires - DJCE										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	177	43,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)	99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :															
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S2 :															
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)	60			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit aérien et spatial *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit international et européen des transports	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S2	UE Matière de spécialité	18	3		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2 *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
TOTAL ANNUEL			366	84		60	60								

* Matière en innovation pédagogique

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Juriste d'affaires - DJCE											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			343			49	49	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES TRANVERSALES														
UE	S1	UE Communication spécialisée pour le transfert de connaissances			40			5	5	Oui	Oui					
Matière	S1	Anglais juridique			40			5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégré)				
Bloc	S1	COMPETENCES TRANVERSALES														
UE	S1	UE Expertiser l'architecture juridique de l'entreprise et conseiller les créateurs			99			16	16	Oui	Oui					
Matière	S1	Création de l'entreprise			57			8	8	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Structure de l'entreprise			42			8	8	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
UE	S1	UE Optimiser l'activité de l'entreprise en matière sociale, fiscale et contractuelle			180			25	25	Oui	Oui					
Matière	S1	Techniques fiscales			69			9	9	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Techniques contractuelles			51			7	7	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Exposé-discussion transverse
Matière	S1	Techniques sociales			60			9	9	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Conseiller les dirigeants			24			3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	Gouvernance			24			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Semestre	S2	SEMESTRE 4						11	11	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANVERSALES														
UE	S2	UE Appui à la transformation en contexte professionnel et Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés						11	11	Oui	Oui					
		<i>1 voie au choix parmi les 2 proposées :</i>														
Matière	S2	Voie professionnelle : stage d'une durée minimale de 2 mois						11	11	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	Voie recherche : mémoire								Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			343	+voie		60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Juriste d'entreprise	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES									SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		JURISTE D'ENTREPRISE									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	189	45		30	30	Oui	Oui					
UE	S1	UE Contrats	48			7	7	Oui	Oui					
Matière	S1	Contrats d'affaires 1	24			3,5	3,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Ecrit de 3h commun aux deux matières
Matière	S1	Contrats d'affaires 2	24			3,5	3,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit		
UE	S1	UE Droit du marché	42			6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit de l'environnement	18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Droit de la régulation	15			1,5	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	Ecrit de 1h 30 commun aux deux matières
Matière	S1	Droit public des affaires	9			1,5		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit		
UE	S1	UE Gestion financière et juridique	66	45		11	11	Oui	Oui					
Matière	S1	Analyse financière	12	18		2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
Matière	S1	Gestion financière	15			2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
Matière	S1	Fiscalité des structures	15	9		2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
Matière	S1	Contrôle fiscal	9			1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
Matière	S1	Transmission de l'entreprise	15	18		2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
UE	S1	UE Savoir-faire	33			6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Gestion de projet	15			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Informatique	18			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES									SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		JURISTE D'ENTREPRISE									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	165	70		30	30	Oui	Oui					
UE	S2	UE Protection de l'entreprise	63			10	10	Oui	Oui					
Matière	S2	Pénal des affaires	18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
Matière	S2	Contentieux de l'entreprise	18			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S2	Patrimoine intellectuel 1	9			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S2	Patrimoine intellectuel 2	18			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
UE	S2	UE Gestion juridique de la vie de l'entreprise	45	30		6	6	Oui	Oui					
Matière	S2	Droit de la défaillance économique	27	15		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3	
Matière	S2	Droit international privé	18	15		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2	
UE	S2	UE Droit du marché	39			4	4	Oui	Oui					
Matière	S2	Droit de la concurrence	21			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2	
Matière	S2	Droit de la consommation	18			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1,5	
UE	S2	UE Communication	18	40		3	3	Oui	Oui					
Matière	S2	Techniques de communication	18			1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	L.V. Anglais		40		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	UE Rapport d'activités ou de stage				7	7	Oui	Oui					
		<i>1 modalité en fonction de votre inscription</i>												
Matière	S2	Rapport de stage (durée minimale de 3 mois)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	Rédaction soit d'un rapport d'activités soit d'un rapport de stage	
Matière	S2	Rapport d'activités (calendrier de l'alternance)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		
		TOTAL ANNUEL	354	115		60	60							

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES										SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		JURISTE D'ENTREPRISE										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Bloc	ANNUEL	USAGE AVANCES ET SPECIALISES DES OUTILS NUMERIQUES													
UE	ANNUEL	UE Maîtrise des outils numériques	27			2	2	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Formation documentaire	9				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	ANNUEL	Technologie de l'internet	18				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	ANNUEL	COMMUNICATION SPECIALISEE POUR LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES													
UE	ANNUEL	UE Anglais	30			3	3	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Anglais juridique	30					Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	ANNUEL	NIVEAU EXPERT : ASSURER LA SÉCURISATION DES ACTES JURIDIQUES DE L'ENTREPRISE (CONTRATS D'AFFAIRES, PRÉVENTION DU RISQUE JURIDIQUE...)													
UE	ANNUEL	UE Sécurisation des actes juridiques	78			9	9	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Techniques contractuelles	15				1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	épreuve écrite de 3h sur les deux matières
Matière	ANNUEL	Pactes extra-statutaires	6												
Matière	ANNUEL	Marchés publics	15				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	ANNUEL	Contrats de distribution	12				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h 30	
Matière	ANNUEL	Bail commercial	12				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	ANNUEL	Contrats bancaires	18				1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	
Bloc	ANNUEL	NIVEAU EXPERT : ASSURER LA GESTION JURIDIQUE DE LA VIE DE L'ENTREPRISE ET DE SES PRATIQUES													
UE	ANNUEL	UE Gestion juridique de l'entreprise	99			11	11	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Titres financiers	18				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	ANNUEL	Opérations haut de bilan	18				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	
Matière	ANNUEL	Les risques financiers	18				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	
Matière	ANNUEL	Fiscalité des échanges	21				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	ANNUEL	Les risques responsabilités	18				2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	ANNUEL	Séminaires thématiques	6				/	Non	Non						non évalué
Bloc	ANNUEL	NIVEAU EXPERT : GÉRER LES CONTENTIEUX ET ARBITRAGE (EN COLLABORATION OU NON AVEC DES CABINETS D'AVOCATS)													
UE	ANNUEL	UE Contentieux et arbitrage	36			4	4	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Arbitrage	15				1	Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	ANNUEL	Suivi des procédures	21				1	Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h 30	

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Secteur financier (Banque, Assurance, Finance)	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'exams	
Parcours-type		Secteur financier (Banque, Assurance, Finance)											Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature		Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1			189	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES															
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)			99	27		16	16	Oui	Oui						
<i>Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>																	
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	Porté	Privé - Fiscal - ALED	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Garanties de paiement	Porté	ALED	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfécies	Porté	Social - Fiscal - ALED - TSM	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>																	
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	Porté	Privé - Fiscal - ALED	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Garanties de paiement			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des benefices			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Matière optionnelle S1 (2 options au choix)			60			8	8	Oui	Oui				Oral		
Matière	S1	Droit des assurances	Porté	Privé - Immobilier	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit du commerce international *	Porté	International	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Groupement à statut spécial	Porté	ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Principes de gouvernance	Porté	Social - Fiscal - ALED - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 2h max	
Matière	S1	Comptabilité financière	Porté	Fiscal - ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	Porté	Fiscal - ALED - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE															
UE	S2	UE Matière de spécialité S1			30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit bancaire et financier	Porté	Patrimoine - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES															
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Secteur financier (Banque, Assurance, Finance)											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			207	43,5		34	34	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)			99	27		16	16	Oui	Oui					
<i>Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>																
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	Porté	Privé - Social - Fiscal - ALED -	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	Porté	ALED - TSM	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	Porté	Fiscal - TSM	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>																
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	Porté	Privé - Social - Fiscal - ALED -	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	Porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	Porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (3 options au choix)			108	3		16	16	Oui	Oui					
Matière	S2	Droit pénal des affaires	Porté	ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2 *	Porté	ALED	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	Porté	International - Public	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	Porté	Privé - Pénal - ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5		2	2	Oui	Oui					
Matière	S2	Anglais								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Espagnol				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Allemand								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
TOTAL ANNUEL					396	84		64	64							

* Matière en innovation pédagogique

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Secteur financier (Banque, Assurance, Finance)										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	245			45	45	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S1	UE1 COMMUNICATION SPECIALISEE POUR LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES	15			1	1	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais financier	15					Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S1	UE2 MAITRISER LES RISQUES FINANCIERS	87			14	14								
Matière	S1	Droit bancaire et financier	30				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit des assurances	15				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1H30	
Matière	S1	Droit des obligations (contrat et responsabilité)	15				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	S1	Questions économiques relatives au secteur financier	9				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Mathématiques financières	9				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1H30	
Matière	S1	Asset management (gestion d'actifs)	9				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
UE	S1	UE3 SECURISER ET OPTIMISER LES INSTRUMENTS JURIDIQUES	60			15	15	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des sociétés	15				4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit pénal financier	15					Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit fiscal	15					Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Comptabilité et analyse financière	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE4 MAITRISER LES TECHNIQUES PROPRES AU SECTEUR FINANCIER	83			15	15	Oui	Oui						
Matière	S1	Séminaires (à Toulouse et Paris)	83					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Semestre	S2	SEMESTRE 4				15	15	Oui	Oui						
UE	S2	UE5 COMMUNICATION SPECIALISEE POUR LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES ET DEVELOPPEMENT ET INTEGRATION DE SAVOIRS HAUTEMENT SPECIALISES				15	15	Oui	Oui						
Bloc	S2	APPUI A LA TRANSFORMATION EN CONTEXTE PROFESSIONNEL													
		1 voie au choix													
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 3 mois						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : mémoire						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
		TOTAL ANNUEL	245			60	60								

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Droit des transports et de l'aéronautique	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
La 2ème année du master est ouverte au contrat de professionnalisation.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'exams	
Parcours-type		Droit des transports et de l'aéronautique											Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1															
Bloc	S1	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et diplômés d'université.															
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)															
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	Porté	Privé - Fiscal - ALED	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :																	
Matière	S1	Garanties de paiement	Porté	ALED	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	Porté	Social - Fiscal - ALED - TSM	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :																	
Matière	S1	Garanties de paiement			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (3 options au choix)															
Matière	S1	Droit du commerce international	Porté	International	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Propriété intellectuelle	Porté	Numérique	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Groupement à statut spécial	Porté	ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Principes de gouvernance	Porté	Social - Fiscal - ALED - TSM Patrimoine	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 2h max
Matière	S1	Droit bancaire et financier	Porté	Fiscal - ALED - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Comptabilité financière	Porté	Fiscal - ALED - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	Porté	Fiscal - ALED - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit rural	Porté	Notarial	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit des assurances	Porté	Privé - Immo	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Bloc	S1	COMPÉTENCES TRANSVERSALES															
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)															
Matière	S1	Anglais				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des transports et de l'aéronautique											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S2	SEMESTRE 2			177	43,5		30	30	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)														
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	Porté	Privé - Social - Fiscal - ALED -	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h
		Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :														
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	Porté	ALED - TSM	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	Porté	Fiscal - TSM	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h
		Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S2 :														
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h
UE	S2	UE Matière optionnelle S2 (1 option au choix)														
Matière	S2	Droit pénal des affaires	Porté	ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	Porté	International - Public	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	Porté	Privé - Pénal - ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2	Porté	ALED	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE														
UE	S2	UE Matières de spécialité														
Matière	S2	Droit aérien et spatial	Porté	International	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Droit international et européen des transports	Porté	International	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)														
Matière	S2	Anglais				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Espagnol				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Allemand				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Italien				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
TOTAL ANNUEL					366	84		60	60							

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES									session unique		
Parcours-type		Droit des transports et de l'aéronautique									Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 3	225			40	40	Oui	Oui				
UE	S1	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime	105			20	20	Oui	Oui				
Matière	S1	Cadre institutionnel et juridique	25				5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H
Matière	S1	Les infrastructures des transports	25				5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H
Matière	S1	Contrats de transport et logistique	25				5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H
Matière	S1	Anglais juridique	30				3	Non	Oui	CCI (CC intégral)			
UE	S1	UE Séminaires thématiques	120			20	20	Oui	Oui				
Matière	S1	Droit des transports des personnes et des marchandises	40					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	
Matière	S1	Droit de la gouvernance publique des transports	40										
Matière	S1	Droit de l'aéronautique	40										
Semestre	S2	SEMESTRE 4				20	20	Oui	Oui				
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche				20	20	Oui	Oui				
1 voie au choix													
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 3 mois						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire	
Matière	S2	Voie recherche : mémoire						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance	
TOTAL ANNUEL			225			60	60						

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	ADMINISTRATION ET LIQUIDATION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
Le parcours Administration des entreprises en difficultés est proposé en formation initiale, en alternance, en formation continue (M2 uniquement) et en Formation Ouverte à Distance (FOAD)		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		ADMINISTRATION ET LIQUIDATION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	219	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE 1	126	27		18	18	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Garanties de paiement	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Comptabilité financière	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		
Matière	S1	Principes de gouvernance	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit de 2h max	
UE	S1	UE 2	60			8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Groupements à statut spécial	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
UE	S1	UE 3	33	13,5		4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	33			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Anglais des affaires		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Semestre	S2	SEMESTRE 2	177	57		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE 4	99			16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1 (vente et distribution)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Analyse financière	33	13,5		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=2		Écrit	3h	
UE	S2	UE 5	48	3		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2 (prestation services) *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE 6	30	13,5		6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Anglais des affaires		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL	396	97,5		60	60								

* Matière en innovation pédagogique

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Droit de la coopération économique et des affaires internationales	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20. En M2, les enseignements sont entièrement délocalisés au Vietnam. Cette mobilité est obligatoire pour la validation du diplôme.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la coopération économique et des affaires internationales										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	180	43,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit International Privé 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :</i>															
Matière	S1	Contentieux International	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit international et Européen des droits de l'Homme	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
<i>Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>															
Matière	S1	Contentieux de l'Union Européenne	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Droit international et Européen des droits de l'Homme	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Contentieux international	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 matières)	48	3		8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du commerce international *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
<i>1 option au choix parmi les 5 proposées :</i>															
Matière	S1	Droit fiscal international et européen	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Droit privé comparé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Droit public comparé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Droit international économique	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Droit européen du numérique	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la coopération économique et des affaires internationales										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	192	40,5		30	30								
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international privé 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>															
Matière	S2	Droit du marché intérieur	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit International public	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
<i>Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S2 :</i>															
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S2	Droit du marché intérieur	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S2	Droit international Public	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 matières)	60			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international et européen des affaires	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
<i>1 option au choix parmi les 3 proposées :</i>															
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S2	Droit international et européen des transports	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S2	Droit aérien et spatial *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
TOTAL ANNUEL			372	84		60	60								

* Matière en innovation pédagogique

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la coopération économique et des affaires internationales										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	200			30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE 1 Droit de la coopération économique	100			15	15	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des intégrations régionales	20			3		Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Écrit	5h	Ecrit sur une ou deux matières de l'UE désignées par le responsable de la formation
Matière	S1	Droit des investissements étrangers	20			3		Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des marchés de partenariat	20			3		Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des propriétés publiques	20			3		Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de l'environnement et du développement durable	20			3		Oui	Oui						
UE	S1	UE 2 Droit du commerce international	100			15	15	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit international économique	20			3		Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Écrit	5h	Ecrit sur une ou deux matières de l'UE désignées par le responsable de la formation
Matière	S1	Droit de la concurrence	20			3		Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des contrats internationaux et de l'arbitrage	20			3		Oui	Oui						
Matière	S1	Protection internationale de la propriété intellectuelle	20			3		Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du commerce électronique	20			3		Oui	Oui						
Semestre	S2	SEMESTRE 4	140	80		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE 3 Droit international et éthique des affaires	120			15	15	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international privé	20			3		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	Grand oral ensemble des matières UE3 et matières non évaluées UE1 et UE2	
Matière	S2	Droit des sociétés : gouvernance, éthique et compliance	20			3		Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	20			3		Oui	Oui						
Matière	S2	Droit social comparé	20			2		Oui	Oui						
Matière	S2	Droit fiscal international et comparé	20			2		Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international du crédit et des garanties	20			2		Oui	Oui						

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la coopération économique et des affaires internationales											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
UE	S2	UE 4 Formation à la recherche et professionnalisation	20	80		15	15	Oui	Oui							
Matière	S2	Méthodologie de la recherche	20			1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Séminaires pratiques		40		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Anglais des affaires		40		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral			
		1 voie au choix														
Matière	S2	Voie professionnelle : Rapport de stage (stage en entreprise d'une durée minimale de trois mois)				10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire	rapport de stage et soutenance ou un mémoire inspiré de thématiques rencontrées lors du stage		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire				10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance	mémoire de recherche et soutenance		
		TOTAL ANNUEL	340	80		60	60									

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Droit international et comparé des affaires	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20. En M2, les enseignements sont entièrement délocalisés au Vietnam. Cette mobilité est obligatoire pour la validation du diplôme.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit International et Comparé des Affaires										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	180	43,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit International Privé 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :															
Matière	S1	Contentieux International	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit international et Européen des droits de l'Homme	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S1 :															
Matière	S1	Contentieux de l'Union Européenne	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit international et Européen des droits de l'Homme	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Contentieux international	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 matières)	48	3		8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du commerce international *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
1 option au choix parmi les 5 proposées :															
Matière	S1	Droit fiscal international et européen	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Droit privé comparé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public comparé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit international économique	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit européen du numérique	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit International et Comparé des Affaires										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	192	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international privé 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :															
Matière	S2	Droit du marché intérieur	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit International public	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S2 :															
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit du marché intérieur	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit international Public	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 matières)	60			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international et européen des affaires	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
1 option au choix parmi les 3 proposées :															
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit international et européen des transports	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit aérien et spatial *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
TOTAL ANNUEL			372	84		60	60								

* Matière en innovation pédagogique

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN										session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit International et Comparé des Affaires										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	180			30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE1	140			20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit international des sociétés	20				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S1	Droit international privé	20				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S1	Droit des contrats du commerce international (aspects vietnamiens et régionaux)	20				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S1	Droit des contrats du commerce international (international et comparé)	20				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S1	Contrats de financement et garanties	20				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S1	Contrats du commerce électronique et propriété intellectuelle	20				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S1	Contrats de la common law	20				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
UE	S1	UE2	40			10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Règlement des litiges (aspects asiatiques)	20				5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S1	Règlement des litiges (aspects internationaux et comparés)	20				5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Semestre	S2	SEMESTRE 4	50	100		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE3	50	30		15	15	Oui	Oui						
Matière	S2	Séminaire de négociation et de rédaction d'un contrat international	20				4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S2	Séminaire d'arbitrage (simulation d'une instance arbitrale)	10				4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S2	Séminaire de droit fiscal international et comparé	20				4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S2	Séminaire de méthodologie juridique		30			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
UE	S2	UE4		70		15	15	Oui	Oui						
Matière	S2	Séminaire de langue		60			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Séminaire de méthodologie de la recherche d'emploi		10			4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				Remise d'un rapport et soutenance	
		1 voie au choix													
Matière	S2	Voie professionnelle : Rapport de stage (stage en entreprise d'une durée minimale de trois mois)					10	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance	Remise du rapport de stage et soutenance	
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire					10	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance	Remise du mémoire de recherche et soutenance	
		TOTAL ANNUEL	230	100		60	60								

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Droit des libertés	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
L'étudiant admis sur le programme franco-québécois pourra obtenir à l'issue de leur cursus le Master mention Droit international et européen, parcours Droit des libertés, délivré par l'Université Toulouse 1 Capitole et la maîtrise en droit délivrée par l'Université Laval. Le semestre 3 est réalisé à l'Université Toulouse 1 Capitole et le semestre 4 à l'Université Laval de Québec.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN										session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des libertés										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	192	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit international et européen des droits de l'Homme	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :</i>															
Matière	S1	Contentieux de l'Union Européenne	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S1	Contentieux International	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
<i>Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>															
Matière	S1	Contentieux de l'Union Européenne	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Contentieux International	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 matières)	60			8	8	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)					
<i>2 options au choix parmi les 3 proposées :</i>															
Matière	S1	Droit privé comparé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Droit public comparé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Droit pénal international et européen	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN										session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des libertés										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	192	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international public	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit constitutionnel approfondi	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Droit du marché intérieur	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 matières)	60			8	8	Oui	Oui						
		2 options au choix parmi les 3 proposées :													
Matière	S2	Droit pénal international et humanitaire	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Droit de la nationalité et des étrangers	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Droit des relations extérieures	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
		TOTAL ANNUEL	384	81		60	60								

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des libertés										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	170			30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE 1	80			13	13	Oui	Oui						
Matière	S1	Théorie générale des libertés fondamentales	20				1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=1		Oral/Écrit	5h	Une épreuve écrite de 5 heures sur une des matières tirée au sort + un grand Oral
Matière	S1	Protection européenne des droits fondamentaux	20				1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=1				
Matière	S1	Procédure devant les juridictions européennes (CEDH-CJUE)	20				1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=1				
Matière	S1	Protection comparée des libertés devant les juridictions constitutionnelles	20				1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=1				
UE	S1	UE 2	20			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	QPC et libertés	10				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Autorités administratives indépendantes et libertés	10				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE 3	30			5	5	Oui	Oui						
Matière	S1	Juridictions ordinaires et libertés	20				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Procédure pénale et libertés	10				2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE 4	20			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Bioéthique et libertés 1	10				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Liberté d'expression et médias	10				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE 5	20			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit à la vie privée et à la vie familiale	10				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Liberté de conscience et de religion	10				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des libertés										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4	60	20		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE 6	30			5	5	Oui	Oui						
Matière	S2	Citoyenneté européenne et droits politiques européens	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Juridictions pénales internationales et libertés	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE 7	30			5	5	Oui	Oui						
Matière	S2	Bioéthiques et libertés 2	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Libre circulation des personnes	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE 8		20		5	5	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		20			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE 9				15	15	Oui	Oui						
		1 voie au choix													
Matière	S2	Voie professionnelle : stage (3 mois minimum)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire	Rapport stage ou d'activités	
Matière	S2	Voie recherche : mémoire						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance	Mémoire et soutenance	
		TOTAL ANNUEL	230	20		60	60								

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Juriste d'affaires internationales	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste d'Affaires Internationales										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	180	43,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit International Privé 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :</i>															
Matière	S1	Contentieux International	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit international et Européen des droits de l'Homme	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
<i>Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>															
Matière	S1	Contentieux de l'Union Européenne	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Droit international et Européen des droits de l'Homme	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Contentieux international	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 matières)	48	3		8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du commerce international *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
<i>1 option au choix parmi les 5 proposées :</i>															
Matière	S1	Droit fiscal international et européen	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Droit privé comparé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Droit public comparé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Droit international économique	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Droit européen du numérique	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste d'Affaires Internationales										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	192	40,5		30	30								
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international privé 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
		<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>													
Matière	S2	Droit du marché intérieur	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit International public	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
		<i>Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S2 :</i>													
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S2	Droit du marché intérieur	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S2	Droit international Public	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 matières)	60			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international et européen des affaires	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
		<i>1 option au choix parmi les 3 proposées :</i>													
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S2	Droit international et européen des transports	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S2	Droit aérien et spatial *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
TOTAL ANNUEL			372	84		60	60								

* Matière en innovation pédagogique

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN										session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		M2 Juriste d'affaires internationales										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	219	34		50	50	Oui	Oui						
UE	S1	UE 1 Droit international des affaires	95			15	15	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du commerce international	20					Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=3		Oral	Exposé discussion portant sur les matières des UE2, UE3, UE4	
Matière	S1	International Trade Alternative Dispute Resolutions	12					Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=3				
Matière	S1	International Contracts	18					Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=3				
Matière	S1	Droit international des sociétés	12					Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=3				
Matière	S1	Droit fiscal international	9					Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=3				
Matière	S1	Droit social international	12					Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=3				
Matière	S1	Propriété intellectuelle	12					Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=3				
UE	S1	UE 2 International Business Law Practice	28			15	15	Oui	Oui						
Matière	S1	International business law practice	28					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	Exposé discussion portant sur les matières des UE1, UE3, UE4	
UE	S1	UE 3 Global Trade Law Issues	48			10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Drafting and negotiation of international contracts	30					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	Exposé discussion portant sur les matières des UE1, UE2, UE4	
Matière	S1	International banking and financial law	6					Non	Oui						
Matière	S1	Séminaires de Environmental law	6					Non	Oui						
Matière	S1	International arbitration	6					Non	Oui						
UE	S1	UE 4 Contrats d'affaires : perspectives internationales contemporaines	48	34		10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats et nouvelles technologies	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	Exposé discussion portant sur les matières des UE1, UE2, UE3	
Matière	S1	Contrats en droit chinois	5					Non	Oui						
Matière	S1	Cross-cultural Business Workshop		4				Non	Oui						
Matière	S1	Séminaires de comptabilité	9					Non	Oui						
Matière	S1	Techniques de distribution et de coopération internationale	9					Non	Oui						
Matière	S1	Conférences	20					Non	Non					Non évalué	
Matière	S1	Tutorat		9				Non	Non					Non évalué	
Matière	S1	Insertion professionnelle		3				Non	Non					Non évalué	
Matière	S1	Méthodologie du mémoire et du rapport de stage		18				Non	Non					Non évalué	
Semestre	S2	SEMESTRE 4	7			10	10	Oui	Oui						
UE	S2	UE 5 Voie professionnelle ou recherche (au choix)	7			10	10	Oui	Oui						
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage d'une durée min de 3 mois	7					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : mémoire						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL	226	34		60	60								

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Juriste européen	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français et espagnol pour le parcours M2 ELSJ		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Conditions cumulatives d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à la formation ainsi que la réalisation de la mobilité pour les parcours M2 Juriste Européen - Espace, Liberté, Sécurité, Justice (semestre 3 à l'Université de Barcelone) et le M2 Juriste Européen - Protection des Droits et Espace Social Européen (semestre 4 à l'université Aristote de Thessalonique).		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste Européen (tronc commun en Master 1)										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	192	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1	132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Contentieux de l'Union Européenne	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit International et Européen des Droits de l'Homme	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit International Privé 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Contentieux international	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
UE	S1	UE Matières optionnelles S1	60			8	8	Oui	Oui						
2 options au choix parmi les 5 proposées :															
Matière	S1	Droit penal international et européen	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit fiscal international et européen	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit privé comparé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit public comparé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit européen du numérique	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste Européen (tronc commun en Master 1)										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	192	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Matières obligatoires S2	132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit du marché intérieur	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit International Privé 2	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		
Matière	S2	Droit international Public	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		
UE	S2	UE Matières optionnelles S2	60			8	8	Oui	Oui						
2 options au choix parmi les 5 proposées :															
Matière	S2	Droit international et européen des affaires	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		
Matière	S2	Droit pénal international et humanitaire	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		
Matière	S2	Droit international et européen des transports	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		
Matière	S2	Droit européen des innovations et du numérique	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
TOTAL ANNUEL			384	81		60	60								

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'examens	
Parcours-type		Juriste Européen - Droit européen général											Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 3			153			30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Enseignements généraux			45			15	15	Oui	Oui						
Matière	S1	Principes généraux des droits européen et international	porteur	M2 JE PDESE / M2 MADIC	15				15	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	Epreuve écrite de 5 heures sur une des 3 matières désignée par le responsable du M2	
Matière	S1	Les relations entre les normes européennes, internationales et nationales	porteur	M2 JE PDESE	15			Non		Oui							
Matière	S1	Droit et pratique de l'OMC			15			Non		Oui							
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux			108			15	15	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit constitutionnel de l'Union			20				12	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	préparation : 1/2h passage : 1/2h	Epreuve orale d'exposé discussion sur 3 matières désignées par le responsable du M2 (intitulé des matières communiqué avant l'épreuve)	
Matière	S1	Droit administratif européen	porteur	M2DROIT PUBLIC GENERAL	18			Non		Oui							
Matière	S1	Droit du marché intérieur			15			Non		Oui							
Matière	S1	Droit de la cohésion économique, sociale territoriale			8			Non		Oui							
Matière	S1	Protection européenne des droits fondamentaux 1	porteur	M2 JE PDESE / M2 DL	12			Non		Oui							
Matière	S1	Politiques publiques de l'Union européenne	porté	M2 JE PDESE	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Travailler dans les institutions européennes	porté	M2 JE PDESE	5			/								non évalué	
Matière	S1	Droit d'asile dans l'Union européenne	porté	M2 JE PDESE	5			/								non évalué	
1 option au choix parmi les 2 proposées :																	
Matière	S1	Contentieux de l'Union	porteur	M2 JE PDESE	15				2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Litigation through European justice			15				2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste Européen - Droit européen général											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			124			30	30	Oui	Oui					
UE	S2	UE 3 Enseignements d'approfondissement			54			8	8	Oui	Oui					
Matière	S2	Gouvernance financière et économique			6				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Contract law in European context			10				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Droit européen des marchés publics			15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Espace financier européen			8				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Droit fiscal européen			15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Projet tutoré							3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet	Rapport écrit	
UE	S2	UE 4 Bloc d'option (1 au choix)			70			10	10	Oui	Oui					
BLOC OPTION 1 :													CT (Contrôle terminal)	Oral	préparation : 1/2h passage : 1/2h	Epreuve orale d'exposé discussion sur l'ensemble des matières de l'option choisie
Matière	S2	Pilotage et gestion de projets européens (FEDER, FSE)	porteur	M2 JE ELSJ	15				10	Non	Oui					
Matière	S2	Droit parlementaire de l'Union européenne	porteur	M2 JE ELSJ	10			Non		Oui						
Matière	S2	Droit social européen	porteur	M2 JE ELSJ	12			Non		Oui						
Matière	S2	Protection européenne des droits fondamentaux 2	porteur	M2 JE ELSJ	12			Non		Oui						
Matière	S2	Médicaments et produits de santé	porteur	M2 JE ELSJ	12			Non		Oui						
Matière	S2	Droit européen de la santé et e-santé	porteur	M2 JE ELSJ	9			Non		Oui						
BLOC OPTION 2 :													CT (Contrôle terminal)	Oral	préparation : 1/2h passage : 1/2h	Epreuve orale d'exposé discussion sur l'ensemble des matières de l'option choisie
Matière	S2	Competition Law	porteur	M2 JE ELSJ	20				10	Non	Oui					
Matière	S2	Comparative public management	porteur	M2 JE ELSJ	10			Non		Oui						
Matière	S2	Competition Economics	porteur	M2 JE ELSJ	10			Non		Oui						
Matière	S2	Intellectual Property versus competition	porteur	M2 JE ELSJ	6			Non		Oui						
Matière	S2	Mergers and acquisition	porteur	M2 JE ELSJ	6			Non		Oui						
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)						12	12	Oui	Oui					
Matière	S2	Voie professionnelle : Rapport de stage (stage en entreprise d'une durée minimale de trois mois)							12	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire							12	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
TOTAL ANNUEL					277			60	60							

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN									Session unique		Observation session d'exams
Parcours-type		Juriste Européen - Espace, Liberté, Sécurité, Justice									Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	150			30	30	Oui	Oui				
UE	S1	UE Module 40892 Université de Barcelone	75			15	15	Oui	Oui				
UE	S1	UE Module 43001 Université de Barcelone	75			15	15	Oui	Oui				
Semestre	S2	SEMESTRE 4	130			30	30	Oui	Oui				
UE	S2	UE Droit de l'ELSJ	60			8	8	Oui	Oui				
Matière	S2	Libre circulation des personnes, visa, asile	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3h	Epreuve écrite de 3 h sur une des 4 matières désignée par le responsable du M2 (intitulé de la matière communiqué avant l'épreuve)
Matière	S2	Coopération judiciaire civile	15					Non	Oui				
Matière	S2	Coopération judiciaire Pénale	15					Non	Oui				
Matière	S2	Citoyenneté-Protection des données	15					Non	Oui				
UE	S2	UE Bloc d'option (1 au choix)	70			10	10	Oui	Oui				
BLOC OPTION 1			70										
Matière	S2	Pilotage et gestion de projets européens (FEDER, FSE)	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3h	Epreuve écrite de 3 h sur une des matières de l'option choisie désignée par le responsable du M2 (intitulé de la matière communiqué avant l'épreuve)
Matière	S2	Droit parlementaire de l'Union européenne	10					Non	Oui				
Matière	S2	Droit social européen	12					Non	Oui				
Matière	S2	Protection européenne des droits fondamentaux 2	12					Non	Oui				
Matière	S2	Médicaments et produits de santé	12					Non	Oui				
Matière	S2	Droit européen de la santé et e-santé	9					Non	Oui				
BLOC OPTION 2			52										
Matière	S2	Competition Law	20					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3h	Epreuve écrite de 3 h sur une des matières de l'option choisie désignée par le responsable du M2 (intitulé de la matière communiqué avant l'épreuve)
Matière	S2	Comparative public management	10					Non	Oui				
Matière	S2	Competition Economics	10					Non	Oui				
Matière	S2	Intellectual Property versus competition	6					Non	Oui				
Matière	S2	Mergers and acquisition	6					Non	Oui				
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)				12	12	Oui	Oui				
Matière	S2	Voie professionnelle : Rapport de stage (stage en entreprise d'une durée minimale de trois mois)					12	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire					12	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Mémoire/Soutenance		
TOTAL ANNUEL			280			60	60						

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste Européen - Protection des Droits et Espace Social Européen											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			110			30	30	Oui	Oui					
UE	S1	UE Cadre général de l'Union européenne			75			20	20	Oui	Oui					
Matière	S1	Principes généraux des droits européen et international	porté	M2 JE DEG / M2 MADIC	15				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Contentieux de l'union	porté	M2 JE DEG	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Les relations entre les normes européennes, internationales et nationales	porté	M2 JE DEG	15				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Mobilité internationale du salarié	porteur	M2 DTEPS	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Politiques publiques de l'Union européenne	porteur	M2 JE DEG	10				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Travailler dans les institutions européennes	porteur	M2 JE DEG	5				/							non évalué
UE	S1	UE Protection européenne des droits fondamentaux			35			10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Protection européenne des droits fondamentaux 1	porté	M2 JE DEG / M2 DROIT DES LIBERTES	12				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Protection européenne des droits fondamentaux 1'	porteur	M2 DROIT DES LIBERTES	8				1	Non	Oui					
Matière	S1	Droit des minorités	porteur		10				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit d'asile dans l'Union européenne	porteur	M2 JE DEG	5				/							non évalué
Semestre	S2	SEMESTRE 4			90			30	30	Oui	Oui					
UE	S2	UE Cours de l'université Aristote de Thessalonique			90			20	20	Oui	Oui					évaluation par l'Université de Thessalonique
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche						10	10	Oui	Oui					
		1 voie au choix														
Matière	S2	Voie professionnelle : Rapport de stage (stage en entreprise d'une durée minimale de deux mois)							10	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire							10	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			200			60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Droit international et comparé	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
La formation en langue française et anglais.		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par Le président sur avis du jury d'examen.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
En M2, le module 5 de l'UE3 est obligatoire pour les étudiants ayant choisis la voie professionnelle.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
L'étudiant qui, du fait d'un motif impérieux et légitime dûment justifié, n'a pu se présenter à la session unique du semestre, peut être autorisé à composer à une session de remplacement, à condition d'avoir déposé une demande, accompagnée des éléments de nature à justifier son absence, au plus tard 10 jours calendaires après la fin des épreuves de la session unique.		
Le Président autorise l'étudiant à se présenter à la session de remplacement sur avis d'une commission dont elle arrête la composition.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
/		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit international et comparé										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	192	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
<i>Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>															
Matière	S1	Contentieux de l'Union Européenne	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S1	Contentieux International	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit international privé 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
<i>Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes des 2 matières renforcées déjà choisies au S1 :</i>															
Matière	S1	Droit International Privé 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Contentieux de l'Union Européenne	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit international et Européen des droits de l'Homme	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Contentieux international	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 matières)	60			8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit penal international et européen	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit fiscal international et européen	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit privé comparé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public comparé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit du commerce international *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit international économique	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit européen du numérique	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
		UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit international et comparé										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	192	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
<i>Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 4 proposées :</i>															
Matière	S2	Droit du marché intérieur	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit international privé 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit International public	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
<i>Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes des 2 matières renforcées déjà choisies au S2 :</i>															
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit International Privé 2	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit du marché intérieur	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit international Public	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 matières)	60			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international et européen des affaires	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit pénal international et humanitaire	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit international et européen des transports	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit aérien et spatial *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit de la nationalité des étrangers	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit des relations extérieures	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit européen des innovations et du numérique	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
TOTAL ANNUEL			384	81		60	60								

* Matière en innovation pédagogique

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN									Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit international et comparé									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	261			51	51	Oui	Oui					
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux 1 <i>(de septembre à décembre)</i>	72			15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Principes généraux des droits européens et internationaux	15			3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Théorie générale du droit international public	21			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Théorie générale du droit international privé	21			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit pénal international	15			3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux 2 <i>(de septembre à décembre)</i>	87			15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Grands systèmes de droit contemporain	30			4,5	4,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit du vivant	15			3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Private Comparative Contract Law	15			3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Public Comparative Contract Law	15			3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Conférences multidisciplinaires (UE enseignements fondamentaux 1 et 2)	12			/	/						Non évaluée	
UE	S1	UE Enseignements de spécialisation <i>(de janvier à mars)</i>	102			21	21	Oui	Oui					
Matière	S1	Conférences multidisciplinaires	12			/	/						Non évaluée	
2 modules de spécialisation au choix (sous réserve d'inscriptions suffisantes) parmis les 5 proposés :														
Module 1 : Contentieux international			45			10,5	10,5							
Matière	S1	Coopération judiciaire internationale	15			3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	International arbitration	15			3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Contentieux devant les juridictions internationales	15			3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Module 2 : Droit international public approfondi			45			10,5	10,5							
Matière	S1	Procédures internationales	15			3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit des télécommunications et de l'internet	15			3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit interne des organisations internationales	15			3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Module 3 : Droit international privé approfondi			45			10,5	10,5							
Matière	S1	Droit international privé de l'union européenne	15			3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Comparative private international law	15			3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Protection internationale de la personne	15			3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Module 4 : Droit pénal comparé			45			10,5	10,5							
Matière	S1	Grands systèmes de droit pénal contemporain	15			3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit des libertés dans un contexte international	15			3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	International Criminal Law	15			3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Module 5 : Carrières internationales et européennes			45			10,5	10,5							
Matière	S1	Core competences for international careers	15			3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Statut de la fonction publique internationale et européenne	15			3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	International labour law	15			3,5	3,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit international et comparé										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Semestre	S2	SEMESTRE 4	18			9	9	Oui	Oui						
UE	S2	UE 4 Voie professionnelle ou recherche (au choix)				9	9	Oui	Oui						
Matière	S2	Voie professionnelle : rapport de stage (Stage d'une durée minimale de 2 mois)	18			9	9	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire			
Matière	S2	Voie recherche (soutenance de mémoire)	18			9	9	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance			
		TOTAL ANNUEL	279			60	60								

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Master International and European Law - LL.M. Cross-border Disputes	
Session M1	Session unique	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Anglais		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
MOBILITE INTERNATIONALE		
En Master 2, possibilité de suivre le semestre 4 entièrement à l'université de Dundee (Ecosse).		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Pour le programme en mobilité à Dundee : Conditions cumulatives d'obtention d'une moyenne de 10/20 à la formation ainsi que la réalisation de la mobilité.		
Capitalisation/conservation		
Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Master International and European Law - LL.M. Cross-border Disputes											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			171	72		30	30	Oui	Oui					
UE	S1	UE European & Comparative Law			72	18		12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Introduction to EU Law	Porteur	M1 MIEL-LLM IEL (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S1	European Fundamental rights	Porteur	M1 MIEL-LLM IEL (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S1	Introduction to Legal Systems	Porteur	M1 MIEL-LLM IEL (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
UE	S1	UE International Law			72	18		12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Public international Law	Porté	M1 MIEL-LLM IEL (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S1	Private International Law	Porté	M1 MIEL-LLM IEL (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S1	International Criminal Law	Porté	M1 MIEL-LLM IEL (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
UE	S1	UE Legal Culture			15	30		3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	Conferences on Legal Culture	Porteur	M1 MIEL-LLM IEL		30		/	/							non évaluée
Matière	S1	French and European Culture and Civilization	Porteur	M1 MIEL-LLM IEL	15			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	Skills			12	6		3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	Legal Research Methodology				6		/	/							non évaluée
Matière	S1	Language: Intensive English or French (choose one)	Porteur (french) Porté (english)	M1 MIEL-LLM IEL	12			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Semestre	S2	SEMESTRE 2			186	72		30	30	Oui	Oui					
UE	S2	UE EU Substantive Law			72	18		12	12	Oui	Oui					
Matière	S2	Internal Market	Porteur	M1 MIEL-LLM IEL (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S2	Competition Law	Porteur	M1 MIEL-LLM IEL (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S2	EU External Relations	Porteur	M1 MIEL-LLM IEL (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
UE	S2	UE Transnational Law			72	18		12	12	Oui	Oui					
Matière	S2	International Dispute Resolution (Public and Private)	Porté	M1 MIEL-LLM IEL (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S2	Collaborative Transnational Learning Experience	Porté	M1 MIEL-LLM IEL (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S2	Intellectual and Industrial Property Law	Porté	M1 MIEL-LLM IEL (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
UE	S3	UE Legal Careers			30	30		3	3	Oui	Oui					
Matière	S2	Conferences on Legal Culture	Porteur	M1 MIEL-LLM IEL		30		/	/							non évaluée
Matière	S2	European and International Careers (EPSO)	Porteur	M1 MIEL-LLM IEL	30			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	UE Skills			12	6		3	3	Oui	Oui					
Matière	S2	Legal Research Methodology				6		/	/							non évaluée
Matière	S2	Language: Intensive English or French			12			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
		TOTAL ANNUEL			357	144		60	60							

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Master International and European Law - LL.M. Cross-border Disputes											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S3	SEMESTRE 3			150	6		30	30	Oui	Oui					
UE	S3	UE Cross-border Litigation			51			9	9	Oui	Oui					
Matière	S3	Advanced Private International Law			15			9	9	Oui		CT (Contrôle terminal)		Oral	Préparation : 30min Audition : 20min	Grand oral sur l'ensemble des matières
Matière	S3	Advanced European Private International Law			15											
Matière	S3	Arbitration and Alternative Dispute Resolution			15											
Matière	S3	EPIL and PIL news			6			/	/							non évalué
UE	S3	UE Private Law in a Global Context			60			15	15	Oui	Oui					
Matière	S3	International Trade Law			12			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de 1h
Matière	S3	International Sale of Goods			12			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de 1h
Matière	S3	Private International Family and Property Law			12			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de 1h
Matière	S3	International Social and Labour Law			12			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de 1h
Matière	S3	International Insolvency Law			12			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de 1h
UE	S3	UE Global Challenges			27			6	6	Oui	Oui					
<i>Choose 3 courses from the 6 offered :</i>																
Matière	S3	Anti-Corruption Law – OECD	Porté	M2 MIEL-IEL	9			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Un examen écrit commun aux 3 matières d'une durée maximum de 3h
Matière	S3	International Harmonization of Private Law – UNIDROIT	Porteur	M2 MIEL-IEL	9											
Matière	S3	International Tax Law	Porté	M2 MIEL-IEL	9											
Matière	S3	Outer Space Law	Porté	M2 MIEL-IEL	9											
Matière	S3	International Investment Law and Investor-State Dispute Settlement	Porteur	M2 MIEL-IEL	9											
Matière	S3	Aviation Law	Porteur	M2 MIEL-IEL	9											
UE	S3	UE Skills			12	6		/	/							
Matière	S3	Empirical Research Methods				6										non évalué
Matière	S3	Language: Intensive English or French <i>(choose one)</i>	Porteur (french) Porté (english)	M2 MIEL-IEL	12											non évalué
Semestre	S4	SEMESTRE 4			36	10		30	30	Oui	Oui					
UE	S4	UE Cross-border Transactions			36			9	9	Oui	Oui					
Matière	S4	European Consumer Law			12			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de max 1h
Matière	S4	Data Protection	Porté	M2 MIEL-IEL	12			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de max 1h
Matière	S4	E-commerce	Porteur	M2 MIEL-IEL	12			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de max 1h
UE	S4	UE ESL Legal lab				10		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet/Soutenance		
UE	S4	UE Internship or Dissertation <i>(choose one)</i>						15	15	Oui	Oui					
Matière	S4	Internship						15	15	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Matière	S4	Dissertation						15	15	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
TOTAL ANNUEL					186	16		60	60							

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Master International and European Law - LL.M. Cross-border Disputes (parcours mobilité à DUNDEE)											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S3	SEMESTRE 3			150	6		30	30	Oui	Oui					
UE	S3	UE Cross-border Litigation			51			9	9	Oui	Oui					
Matière	S3	Advanced Private International Law			15			9	9	Oui		CT (Contrôle terminal)		Oral	Préparation : 30min Audition : 20min	Grand oral sur l'ensemble des matières
Matière	S3	Advanced European Private International Law			15											
Matière	S3	Arbitration and Alternative Dispute Resolution			15											
Matière	S3	EPIL and PIL news			6			/	/							non évalué
UE	S3	UE Private Law in a Global Context			60			15	15	Oui	Oui					
Matière	S3	International Trade Law			12			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de 1h
Matière	S3	International Sale of Goods			12			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de 1h
Matière	S3	Private International Family and Property Law			12			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de 1h
Matière	S3	International Social and Labour Law			12			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de 1h
Matière	S3	International Insolvency Law			12			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de 1h
UE	S3	UE Global Challenges			27			6	6	Oui	Oui					
<i>Choose 3 courses from the 6 offered :</i>																
Matière	S3	Anti-Corruption Law – OECD	Porté	M2 MIEL-IEL	9			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Un examen écrit commun aux 3 matières d'une durée maximum de 3h
Matière	S3	International Harmonization of Private Law – UNIDROIT	Porteur	M2 MIEL-IEL	9											
Matière	S3	International Tax Law	Porté	M2 MIEL-IEL	9											
Matière	S3	Outer Space Law	Porté	M2 MIEL-IEL	9											
Matière	S3	International Investment Law and Investor-State Dispute Settlement	Porteur	M2 MIEL-IEL	9											
Matière	S3	Aviation Law	Porteur	M2 MIEL-IEL	9											
UE	S3	UE Skills			12	6		/	/							
Matière	S3	Empirical Research Methods				6										non évalué
Matière	S3	Language: Intensive English or French (choose one)	Porteur (french) Porté (english)	M2 MIEL-IEL	12											non évalué
Semestre	S4	SEMESTRE 4						30	30	Oui	Oui					
UE	S4	UE Dundee's courses program						30	30	Oui	Oui					
		Assessment and award of credits in agreement with the Rules and Regulations for masters degree at the University of Dundee.														
TOTAL ANNUEL					150	6		60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Master International and European Law - LL.M. International Economic Law (MINTEC)	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Anglais		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordé par le Président sur avis du jury d'examen.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
MOBILITE INTERNATIONALE		
Le parcours LL.M International economic law - Athènes est entièrement délocalisé. Voir fiche correspondante.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Master International and European Law - LL.M. International Economic Law											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1			171	72		30	30	Oui	Oui					
UE	S1	UE European & Comparative Law			72	18		12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Introduction to EU Law	Porté	M1 MIEL-LLM Cbd (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S1	European Fundamental rights	Porté	M1 MIEL-LLM Cbd (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S1	Introduction to Legal Systems	Porté	M1 MIEL-LLM Cbd (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
UE	S1	UE International Law			72	18		12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Public international Law	Porteur	M1 MIEL-LLM Cbd (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S1	Private International Law	Porteur	M1 MIEL-LLM Cbd (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S1	International Criminal Law	Porteur	M1 MIEL-LLM Cbd (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
UE	S1	UE Legal Culture			15	30		3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	Conferences on Legal Culture	Porté	M1 MIEL-LLM Cbd		30		/	/							non évaluée
Matière	S1	French and European Culture and Civilization	Porté	M1 MIEL-LLM Cbd	15			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	Skills			12	6		3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	Legal Research Methodology				6		/	/							non évaluée
Matière	S1	Language: Intensive English or French (choose one)	Porteur (french) Porté (english)	M1 MIEL-LLM Cbd	12			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Semestre	S2	SEMESTRE 2			186	72		30	30	Oui	Oui					
UE	S2	UE EU Substantive Law			72	18		12	12	Oui	Oui					
Matière	S2	Internal Market	Porté	M1 MIEL-LLM Cbd (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S2	Competition Law	Porté	M1 MIEL-LLM Cbd (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S2	EU External Relations	Porté	M1 MIEL-LLM Cbd (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
UE	S2	UE Transnational Law			72	18		12	12	Oui	Oui					
Matière	S2	International Dispute Resolution (Public and Private)	Porteur	M1 MIEL-LLM Cbd (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S2	Collaborative Transnational Learning Experience	Porteur	M1 MIEL-LLM Cbd (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
Matière	S2	Intellectual and Industrial Property Law	Porteur	M1 MIEL-LLM Cbd (uniquement les CM)	24	6		4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Oral/Écrit	Pour le CT, oral ou écrit de 3h max
UE	S3	UE Legal Careers			30	30		3	3	Oui	Oui					
Matière	S2	Conferences on Legal Culture	Porté	M1 MIEL-LLM Cbd		30		/	/							non évaluée
Matière	S2	European and International Careers (EPSO)	Porté	M1 MIEL-LLM Cbd	30			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	UE Skills			12	6		3	3	Oui	Oui					
Matière	S2	Legal Research Methodology				6		/	/							non évaluée
Matière	S2	Language: Intensive English or French			12			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
		TOTAL ANNUEL			357	144		60	60							

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Master International and European Law - LL.M. International Economic Law											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S3	SEMESTRE 3			138	6		30	30	Oui	Oui					
UE	S3	UE Fundamental International Economic Law			75			15	15	Oui	Oui					
Matière	S3	International Company Law			15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de max 3h
Matière	S3	International Financial Law			15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de max 3h
Matière	S3	International Investment Law and Investor - State Dispute Settlement			15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de max 3h
Matière	S3	International Trade Law			15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de max 3h
Matière	S3	International Litigation and Arbitration			15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de max 3h
UE	S3	UE Sustainable Economy			24			9	9	Oui	Oui					
Matière	S3	International Sustainable Development Law			12			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de max 3h
Matière	S3	The Future of Work – Signature Course ENGAGE.EU Alliance						3	3	Oui	Oui					défini par le partenaire ENGAGE.EU
Matière	S3	Common Goods			12			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de max 3h
UE	S3	UE Global Challenges			27			6	6	Oui	Oui					
<i>Choose 3 courses from the 6 offered :</i>																
Matière	S3	Anti-Corruption Law – OECD	Porteur	M2 MIEL-CdB	9			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	Un examen écrit commun aux 3 matières d'une durée maximum de 3h
Matière	S3	International Harmonization of Private Law – UNIDROIT	Porté	M2 MIEL-CdB	9											
Matière	S3	International Tax Law	Porteur	M2 MIEL-CdB	9											
Matière	S3	Outer Space Law	Porteur	M2 MIEL-CdB	9											
Matière	S3	Economic Aspects of EU Integration	Porté	M2 MIEL-CdB	9											
Matière	S3	Aviation Law	Porté	M2 MIEL-CdB	9											
UE	S3	UE Skills			12	6		/	/							
Matière	S3	Empirical Research Methods				6										non évalué
Matière	S3	Language: Intensive English or French (choose one)	Porteur (french) Porté (english)	M2 MIEL-CdB	12											non évalué
Semestre	S4	SEMESTRE 4			36	10		30	30	Oui	Oui					
UE	S4	UE Digital Economy			36			9	9	Oui	Oui					
Matière	S4	Digital Governance			12			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de max 3h
Matière	S4	Data Protection	Porteur	M2 MIEL-CdB	12			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de max 3h
Matière	S4	E-commerce	Porté	M2 MIEL-CdB	12			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit de max 3h
UE	S4	UE ESL Legal lab				10		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet/Soutenance		
UE	S4	UE Internship or Dissertation (choose one)						15	15	Oui	Oui					
Matière	S4	Internship						15	15	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Matière	S4	Dissertation						15	15	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			174	16		60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	ETHIQUE	
Session M1	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Cette formation est co-acréditée avec les universités UT2 Jean Jaurès, UT3 Paul Sabatier et UT Capitole. Les évaluations relèvent des universités portant les enseignements.		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20 aux deux semestres.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les semestres sont validés isolément sur la base de la moyenne générale des notes obtenues à l'ensemble des unités d'enseignement qui le composent. - Les UE sont validés isolément ou par compensation. 		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 6/20 dans une UE ou absence non justifiée.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		ETHIQUE										1ère session			Seconde session/chance		Observation session d'examen									
Parcours-type		ETHIQUE DU SOIN ET DE LA RECHERCHE (Philosophie, Médecine, Droit)										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal											
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature		Durée								
SEMESTRE	S1	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE.																								
UE	S1	UE901 - Epistémologie : médecine et sciences du vivant - UT2	Porté		25			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		Rapport/Mémoire		Evaluation organisée par UT 2								
UE	S1	UE902 - Droit de la santé - UT Capitole	Porté M1 Droit public	M1 Droit public	30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Oral										
UE	S1	UE903 - Question éthique contemporaine - UT2	Porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		Rapport/Mémoire		Evaluation organisée par UT2								
UE	S1	UE904 - Histoire de la notion d'éthique - UT2	Porté		22			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Oral		Evaluation organisée par UT2								
UE	S1	UE905 - Mise en situation pratique II - UT Capitole	Porté					9	9	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Oral										
UE	S1	Éthique de la recherche biomédicale - UT3	Porté		25			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		Oral		Evaluation organisée par UT3								
SEMESTRE	S2	Semestre 4																								
UE	S2	Mémoire			75			30	30	Oui	Non															
UE	S2	Mémoire						18	18	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance												
UE	S2	Bioéthique et libertés - UT Capitole	Porté M2 Droit des libertés	M2 Droit des libertés M2 Droit de la santé	25			5	5	Oui	Oui	CC (CC Intégral)														
UE	S2	Gestion du risque en milieu de soin et santé publique - UT3	Porté		25			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		Oral		Evaluation organisée par UT3								
UE	S2	Stage dans le milieu de la santé (Faculté de médecine UT3)	Porté		25			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Oral		Evaluation organisée par UT3								
		TOTAL ANNUUEL																210				60	60			

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT FISCAL	
PARCOURS TYPE	Droit fiscal de l'entreprise	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT FISCAL										session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit fiscal de l'entreprise										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	189	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.													
UE	S1	UE Communication spécialisée pour le transfert de connaissances 1		13,5		2	2	Oui	Oui						
		Langue vivante : 1 choix valable pour les 2 semestres													
Matière	S1	Anglais						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S1	UE Environnement comptable et fiscal des entreprises 1	63	13,5		10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaire et des bénéfices	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Comptabilité financière	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Environnement juridique et économique de l'entreprise 1	63			8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de financement des entreprises	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Principe de gouvernance	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 2h max	
UE	S1	UE Environnement administratif et fiscal des particuliers 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Fiscalité des particuliers 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S1	UE Optimisation de la fiscalité des structures d'entreprise	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	

MASTER 1		DROIT FISCAL										session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit fiscal de l'entreprise										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	192	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE Communication spécialisée pour le transfert de connaissances 2		13,5		2	2	Oui	Oui						
		Langue vivante : même langue que celle choisie au S1													
Matière	S2	Anglais						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S2	UE Environnement comptable et fiscal des entreprises 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
UE	S2	UE Environnement juridique et économique de l'entreprise 2	33			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficulté	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Environnement administratif et fiscal des particuliers 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Fiscalité des particuliers 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S2	UE Conseil au contribuable dans un contexte international	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit fiscal international et européen	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Optimisation de la situation fiscale des particuliers	33			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Introduction à la gestion du patrimoine	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Suivi des procédures fiscales	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Procédures fiscales	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
		TOTAL ANNUEL	381	81		60	60								

MASTER 2		DROIT FISCAL									Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit fiscal de l'entreprise									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	234			43	43	Oui	Oui					
Bloc	S1	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des												
UE	S1	UE Optimisation de la fiscalité de l'activité courante des entreprises	72			12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Fiscalité des bénéfices approfondie	39				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires	18											
Matière	S1	Comptabilité et fiscalité	15				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
UE	S1	UE Optimisation de la fiscalité des structures d'entreprise	69			10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Fiscalité de la création, transformation, transmission et liquidation des entreprises	36				5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	
Matière	S1	Comptabilité des sociétés	15				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
Matière	S1	Contribution économique territoriale (CET)	9				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Fiscalité des personnes publiques	9											
UE	S1	UE Conseil au contribuable dans un contexte international	45			8	8	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit fiscal international - DFI	27											
Matière	S1	Droit fiscal anglo-saxon (en anglais)	9					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Territorialité de la TVA	9											
UE	S1	UE Optimisation de la situation fiscale des particuliers	15			4	4	Oui	Oui					
Matière	S1	Fiscalité du patrimoine approfondie	15					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Suivi des procédures fiscales	24			6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Procédures fiscales approfondies	24					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES												
UE	S1	UE Acquérir une culture juridique, théorique et fondamentale des mécanismes fiscaux	9			3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	Théorie générale & philosophie de l'impôt	9					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				

MASTER 2		DROIT FISCAL									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit fiscal de l'entreprise									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4				17	17	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES												
UE	S2	UE Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés				17	17	Oui	Oui					
Matière	S2	Participation à des séminaires professionnels											Participation prise en compte sous forme de bonification	
		1 voie au choix :												
Matière	S2	Voie recherche : mémoire				17		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	Voie professionnelle : stage 2 mois minimum				17		Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
		TOTAL ANNUEL	234			60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	HISTOIRE DU DROIT	
PARCOURS TYPE	Histoire du droit et des institutions	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DRT-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		HISTOIRE DU DROIT											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Histoire du droit et des institutions											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			192	40,5		30	30	Oui	Oui					
UE	S1	UE Histoire et culture du droit 1			96			12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Histoire de la Justice	Porteur		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Histoire des doctrines juridiques en Europe	Porteur		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Idéologies politiques modernes	Porteur	Science politique-PS	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
UE	S1	UE Socle juridique fondamental 1			96			10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Histoire du droit de l'environnement	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Choisir un bloc d'option (choix valable pour les 2 semestres) :																
Bloc option 1 "Socle droit privé 1" :																
Matière	S1	Droit processuel	Porté	Droit privé	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Philosophie du droit	Porté	Droit privé	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Bloc option 2 "Socle droit public 1" :																
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	Porté	Droit public	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	Porté	Droit public	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE Travaux dirigés 1				27		6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Histoire de la Justice	Porteur			13,5		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Choisir une option (choix valable pour les 2 semestres) :																
Matière	S1	Option 1 : Introduction au droit du patrimoine culturel et historique	Porteur			13,5		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Option 2 : Culture juridique et historique	Porteur			13,5		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Langue vivante 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5		2	2	Oui	Oui					
Matière	S1	Anglais				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Espagnol			Oui		Oui			CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui		Oui			CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui		Oui			CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		HISTOIRE DU DROIT											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Histoire du droit et des institutions											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			189	40,5		30	30	Oui	Oui					
UE	S2	UE Histoire et culture du droit 2			93			10	10	Oui	Oui					
Matière	S2	Histoire de l'Etat et de l'Administration	Porteur	sc politique	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S2	Histoire du droit social	Porteur	Droit social	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S2	Histoire contemporaine	Porteur	Droit pénal	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
UE	S2	UE Socle juridique fondamental 2			96			10	10	Oui	Oui					
Matière	S2	Histoire du droit international	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
<i>Choisir le même bloc d'option qu'au semestre 1 :</i>																
Bloc option 1 "Socle droit privé 2" :																
Matière	S2	Droit patrimonial de la famille	Porté	Droit privé	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Procédure civile approfondie	Porté	Droit privé	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Bloc option 2 "Socle droit public 2" :																
Matière	S2	Droit de la culture	Porté	Droit public	30			3	3			CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Science administrative	Porté	Droit public	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
UE	S2	UE Travaux dirigés 2				27		8	8	Oui	Oui					
Matière	S2	Histoire de l'Etat et de l'Administration	Porteur			13,5		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Rapport de recherche tutoré						2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
<i>Choisir la même option qu'au semestre 1 (même n° d'option) :</i>																
Matière	S2	Option 1 : Institutions culturelles et patrimoniales	Porteur			13,5		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Option 2 : Fondements contemporains du droit	Porteur			13,5		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	UE Langue vivante 2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5		2	2	Oui	Oui					
Matière	S2	Anglais				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Espagnol			Oui		Oui			CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui		Oui			CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui		Oui			CCI (CC Intégral)						
TOTAL ANNUEL					381	81		60	60							

MASTER 2		HISTOIRE DU DROIT											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Histoire du droit et des institutions											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			178	16		30	30	Oui	Oui					
UE	S1	UE 1 Cours fondamentaux			63			12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Histoire du droit public			21			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Histoire du droit privé	Porteur	M2 Droit privé fondamenta	21			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Histoire des sources du droit et de la science juridique			21			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
UE	S1	UE 2 Cours d'approfondissement			100			12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Histoire du droit pénal et de la procédure pénale	Porteur	M2 Droit pénal et sciences	15							CT (Contrôle terminal)		Oral	Grand oral portant sur les matière de l'UE	
Matière	S1	Histoire du droit des affaires	Porteur	M2 Droit fondamental des	15											
Matière	S1	Le prince et le sacré, vers la modernité juridique			15											
Matière	S1	Histoire du droit public des cultes			15											
Matière	S1	Histoire des professions juridiques et judiciaires	Porteur		20											
Matière	S1	Séminaires internationaux			20											
UE	S1	UE 3 Spécialisation (1 bloc d'option au choix)			15	16		6	6	Oui	Oui					
Bloc option 1 :																
Matière	S1	Fondements anthropologiques du droit			15			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Actualité de l'histoire du droit				6										non évaluée
Matière	S1	Histoire du notariat et archives notariales				10		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc option 2 :																
Matière	S1	Droit du patrimoine culturel			15			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Actualité du droit du patrimoine				6										non évaluée
Matière	S1	Conservation et histoire du livre				10		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Semestre	S2	SEMESTRE 4				30		30	30	Oui	Oui					
UE	S2	UE 4 Spécialisation (1 bloc d'option au choix)				20		6	6	Oui	Oui					
Bloc option 1 :																
Matière	S2	Fondements romains du droit				10		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Traditions juridiques en Europe				10		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc option 2 :																
Matière	S2	Conservation des sources historiques				10		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Histoire de la justice et sources judiciaires				10		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	UE 5 Méthodologie de la recherche (mémoire)				10		24	24	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
TOTAL ANNUEL					178	46		60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DE L'IMMOBILIER	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
La 2ème année du M2 mention Droit de l'immobilier est également proposée en alternance (contrat d'apprentissage) : voir M2 mention Droit de l'immobilier Parcours-type Géomètre-expert.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DE L'IMMOBILIER											Session Unique			Observation session d'examens
Parcours-type													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1			186	40,5		30	30	Oui	Oui					
UE	S1	UE Module Droit privé de l'immobilier 1			93	13,5		14	14	Oui	Oui					
Matière	S1	Contrats Immobiliers 1	Porteur	Notarial, Patrimoine	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 1		Écrit	3h
Matière	S1	Droit de l'entreprise sociétaire	Porté	Patrimoine	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit des assurances	Porté	Affaires, Privé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE Module Droit public de l'immobilier			93	13,5		14	14	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	Porteur	Public	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 1		Écrit	3h
Matière	S1	Droit de l'environnement	Porté	Public	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Fiscalité de l'entreprise et de l'enregistrement	Porté	Notarial, Patrimoine	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE Module Langues 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5		2	2	Oui	Oui					
Matière	S1	Allemand	Porté	Tous les masters												
Matière	S1	Anglais	Porteur			13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Espagnol	Porteur													
Matière	S1	Italien	Porté	Tous les masters												
Semestre	S2	SEMESTRE 2			195	40,5		30	30	Oui	Oui					
UE	S2	UE Module Pluridisciplinaire			96	13,5		14	14	Oui	Oui					
Matière	S2	Contrats Immobiliers 2	Porteur	Notarial, Patrimoine	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 1		Écrit	3h
Matière	S2	Droit de l'entreprise individuelle	Porté	Patrimoine, Notarial	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h
Matière	S2	Droit des contrats et marchés publics	Porté	Public	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h
UE	S2	UE Module Droit privé de l'immobilier 2			99	13,5		14	14	Oui	Oui					
Matière	S2	Droit de la construction	Porteur	Notarial	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 1		Écrit	3h
Matière	S2	Droit des sûretés	Porté	Patrimoine, Immobilier	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Fiscalité du patrimoine	Porté	Notarial, Immobilier	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h
UE	S2	UE Module Langues 2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5		2	2	Oui	Oui					
Matière	S2	Allemand	Porté	Tous les masters												
Matière	S2	Anglais	Porteur			13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Espagnol	Porteur													
Matière	S2	Italien	Porté	Tous les masters												
TOTAL ANNUEL					381	81		60	60							

MASTER 2		DROIT DE L'IMMOBILIER											session unique		Observation session d'examens
Parcours-type													Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			285			45	45	Oui	Oui				
UE	S1	UE Module Droit privé de l'immobilier			92			20	20	Oui	Oui				
Matière	S1	Contrats des constructeurs	Porteur	M2 géomètre-expert	21				1 pour les oraux et 2 pour l'écrit	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		
Matière	S1	Droit de la copropriété	Porté	Notarial	25			Non		Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Responsabilités et assurances des constructeurs	Porteur	M2 géomètre-expert	21			Non		Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Baux civils et commerciaux	Porté	Notarial	25			Non		Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Module Droit public de l'immobilier			106			19	19	Oui	Oui				
Matière	S1	Droit des marchés publics de travaux	Porteur	M2 géomètre-expert	18				1 pour les oraux et 2 pour l'écrit	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit	1 écrit de 3h (sur 1 matière tirée au sort parmi les 4 matières) et 2 oraux (sur 2 matières tirées au sort parmi les 3 autres matières restantes)	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	Porteur	M2 géomètre-expert	24			Non		Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Fiscalité immobilière	Porté	Notarial	25			Non		Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit de l'environnement	Porteur	M2 géomètre-expert	21			Non		Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Contentieux de l'immobilier	Porteur	M2 géomètre-expert	18				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			
UE	S1	UE Module pluridisciplinaire			87			6	6	Oui	Oui				
Matière	S1	Financement de la construction	Porteur	M2 géomètre-expert	18				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			
Matière	S1	Droit du logement social	Porteur	M2 géomètre-expert	18				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			
Matière	S1	Expertise foncière et immobilière	Porté	Notarial	18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral		
Matière	S1	Gestion comptable	Porteur	M2 géomètre-expert	18				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			
Matière	S1	Gestion du contrat de construction international	Porteur	M2 géomètre-expert	15			/	/					Non évalué	
Semestre	S2	SEMESTRE 4						15	15	Oui	Oui				
UE	S2	UE Orientation (1 voie au choix)						15	15	Oui	Oui				
Matière	S2	Voie professionnelle : stage d'une durée minimale de 2 mois								Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire	Rapport de stage ou rapport d'activité sur autorisation	
Matière	S2	Voie recherche : mémoire								Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Mémoire/Soutenance	Mémoire avec soutenance	
		TOTAL ANNUUEL			285			60	60						

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DE L'IMMOBILIER	
PARCOURS	Géomètre-expert	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
Parcours ouvert uniquement en alternance (contrat d'apprentissage).		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
La validation de l'UE "Parcours Géomètre-expert" entraîne l'acquisition des blocs de compétences RNCP38195BC04 "Contribuer à la transformation en contexte professionnel" et n° RNCP38195BC01 "Mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques" (Fiche RNCP 38195).		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT DE L'IMMOBILIER											session unique		Observation session d'exams
Parcours-type		Géomètre-expert											Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			285			45	45	Oui	Oui				
UE	S1	UE Module Droit privé de l'immobilier			92			20	20	Oui	Oui				
Matière	S1	Contrats des constructeurs	Porté	Immobilier	21			1 pour les oraux et 2 pour l'écrit		Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit	1 écrit de 3h (sur 1 matière tirée au sort parmi les 4 matières) et 2 oraux (sur 2 matières tirées au sort parmi les 3 autres matières restantes)	
Matière	S1	Droit de la copropriété	Porté	Notarial	25				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit			
Matière	S1	Responsabilités et assurances des constructeurs	Porté	Immobilier	21				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit			
Matière	S1	Baux civils et commerciaux	Porté	Notarial	25				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit			
UE	S1	UE Module Droit public de l'immobilier			106			19	19	Oui	Oui				
Matière	S1	Droit des marchés publics de travaux	Porté	Immobilier	18			1 pour les oraux et 2 pour l'écrit		Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit	1 écrit de 3h (sur 1 matière tirée au sort parmi les 4 matières) et 2 oraux (sur 2 matières tirées au sort parmi les 3 autres matières restantes)	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	Porté	Immobilier	24				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit			
Matière	S1	Fiscalité immobilière	Porté	Notarial	25				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit			
Matière	S1	Droit de l'environnement	Porté	Immobilier	21				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit			
Matière	S1	Contentieux de l'immobilier	Porté	Immobilier	18			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Module pluridisciplinaire			87			6	6	Oui	Oui				
Matière	S1	Financement de la construction	Porté	Immobilier	18			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit du logement social	Porté	Immobilier	18			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Expertise foncière et immobilière	Porté	Notarial	18			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral			
Matière	S1	Gestion comptable	Porté	Immobilier	18			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Gestion du contrat de construction international	Porté	Immobilier	15			/	/					Non évalué	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			174	12		15	15	Oui	Oui				
UE	S2	UE Parcours géomètre-expert	Porté	DU géomètre-expert	174	12		15	15	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Voir modalités du DU géomètre-expert	
		TOTAL ANNUEL			459	12		60	60						

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	Droit Notarial	
PARCOURS TYPE	Formation notariale	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT NOTARIAL										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Formation notariale										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	204	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE 1	96	13,5		14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats immobiliers 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit des entreprises en difficultés	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE 2	108	13,5		14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit patrimonial notarial + Méthodologie liquidative	45	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Fiscalité de l'entreprise et de l'enregistrement	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit rural	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE3		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Semestre	S2	SEMESTRE 2	225	40,5		30	30								
UE	S2	UE 4	96	13,5		14	14	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des sûretés	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Contrats Immobiliers 2	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit de l'entreprise individuelle	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE 5	129	13,5		14	14	Oui	Oui						
Matière	S2	Fiscalité du patrimoine	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit international privé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit de la construction	33			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Introduction à la gestion de patrimoine	33			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE 6		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL	429	81		60	60								

MASTER 2		DROIT NOTARIAL									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Formation notariale									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	312			55	55	Oui	Oui					
UE	S1	UE 1	75			27	27	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit civil notarial : contrats et obligations	25				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de la famille : transmission à titre gratuit	25				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit commercial notarial	25				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
UE	S1	UE 2	89			14	14	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit des biens	18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	Exposé discussion poratnt sur l'ensemble des matières de l'UE	
Matière	S1	Introduction à la publicité foncière	6			Non		Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Fiscalité des entreprises	20			Non		Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Fiscalité immobilière	25			Non		Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit des groupements civils et commerciaux	20			Non		Oui	CT (Contrôle terminal)					
UE	S1	UE 3	148			14	14	Oui	Oui					
Matière	S1	Baux civils et commerciaux	25				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Droit de la copropriété	25				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Droit rural notarial	25				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Déontologie professionnelle	15				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Expertise foncière et immobilière	18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Comptabilité notariale	20				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Droit international privé notarial	20				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Semestre	S2	SEMESTRE 4				5	5	Oui	Oui					
UE	S2	Voie professionnelle : stage d'une durée minimale de 1 mois				5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Soutenance d'un rapport de stage
		TOTAL ANNUEL	312			60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DU NUMERIQUE	
PARCOURS TYPE	Droit, numérique et IA	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français ou langue étrangère (anglais notamment)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
La 2ème année du Master mention Droit du numérique parcours Droit, Numérique et IA est accessible en contrat d'alternance (CA ou CP).		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
/		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DU NUMERIQUE												Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit, numérique et IA												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			156	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Régulation générale du numérique			66	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit européen du numérique	Porteur	Science Po, DIDE, Social, Santé	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public du numérique	Porté	Public	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
UE	S1	UE Régulation internationale et comparée du numérique			90			12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit international économique	Porté	DIDE, M1 ECO-DROIT	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou 1 écrit d'1h	
Matière	S1	Droit privé comparé	Porté	DIDE, PRIVE	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou 1 écrit d'1h	
Matière	S1	Propriété intellectuelle	Porteur	DIDE, ECO-DROIT, AFFAIRES	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou 1 écrit d'1h	
UE	S1	UE Expertise linguistique : niveau 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Allemand								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Anglais								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Semestre	S2	SEMESTRE 2			144	58,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Régulations sectorielles du numérique			96	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit européen des innovations et numérique	Porteur	DIDE, Science Po,	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC= 3 / CT= 3		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit public économique	Porté	Public	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC= 3 / CT= 3		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit européen du numérique en santé	porté par la Chaire Jean Monnet	Santé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
UE	S2	UE Contentieux international			18	3		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international privé et numérique*	Porteur		18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE Expertise linguistique: niveau 2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Allemand								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Anglais								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE Spécialité			30	15		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit du commerce électronique	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Initiation à l'informatique	Porteur			15		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Cours optionnel au choix dans le catalogue ENGAGE.EU (facultatif) Thématique : Digital, Media and Communication															Voir modalités Engage
		TOTAL ANNUEL			300	99		60	60	Oui	Oui						

MASTER 2		DROIT DU NUMERIQUE									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit, numérique et IA									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	279	178		40	40	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES SPECIALISEES												
UE	S1	UE Maîtrise des aspects techniques et de l'encadrement juridique de l'IA	54	6		6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit et éthique de l'IA	30			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Sciences et techniques de l'IA	24	6		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Traitement de données numériques	66	45		10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Gouvernance de la donnée	30			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Sciences et techniques des données	36	45		6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Cybersécurité : protection et régulation d'un système d'information	70	12		9	9	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit de la Cybersécurité	30			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Science et technique de la Cybersécurité	40	12		5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Entreprise numérique	31	57		8	8	Oui	Oui					
Matière	S1	Encadrement juridique du cœur d'activité	19	9		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Transformation numérique de l'entreprise	12	48		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Comprendre l'évolution du numérique et mener une approche critique	58	58		7	7	Oui	Oui					
Matière	S1	Ecosystème juridique interne, national et international	28			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Culture numérique et informatique avancée	30	58		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Semestre	S2	SEMESTRE 4	6			20	20	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES												
UE	S2	UE Appui à la rédaction d'un rapport professionnel ou d'un mémoire de recherche	3			10	10	Oui	Oui					
Matière	S2	Méthodologie	3			/	/						Non évalué	
Matière	S2	Voie au choix pour les étudiants de formation initiale :												
Matière	S2	Voie professionnelle STAGE : durée minimum 3 mois				10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : mémoire de recherche				10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	Pour les alternants (CP ou CA) :												
Matière	S2	Voie alternance : rapport d'activité				10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
UE	S2	UE Evaluation de savoirs hautement spécialisés				10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	1h	GRAND ORAL
		TOTAL ANNUEL	285	178		60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DU NUMERIQUE	
PARCOURS TYPE	Droit des médias et de la communication	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français ou langue étrangère (anglais notamment)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire. applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DU NUMERIQUE											Session unique			Observation session d'examens	
Parcours-type		Droit des médias et de la communication											Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature		Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1			156	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Régulation générale du			66	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit européen du numérique	Porteur	Science Po, DIDE, Santé, Social	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public du numérique	Porté	Public	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
UE	S1	UE Régulation internationale et			90			12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Propriété intellectuelle	Porteur	Eco-Droit, Affaires	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit international économique	Porté	Dide, Eco-Droit	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit privé comparé	Porté	Privé, DIDE	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE Expertise linguistique : niveau 1				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Semestre	S2	SEMESTRE 2			159	43,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Régulations sectorielles du			96	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit européen des innovations et	Porteur	DIDE	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit public économique	Porté	Public	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit européen du numérique en santé	porté par la Chaire Jean Monnet	Santé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
UE	S2	UE Contentieux international			18	3		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international privé et numérique *	Porteur		18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE Expertise linguistique: niveau 2				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE Spécialité			45			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la culture	Porté	Public	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	S2	Introduction au droit des médias	Porteur		15			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		

MASTER 1		DROIT DU NUMERIQUE											Session unique			Observation session d'examens	
Parcours-type		Droit des médias et de la communication											Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature		Durée
Matière	S2	Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU (facultatif) Thématique : Digital, Media and Communication															Voir modalités Engage
		TOTAL ANNUEL			315	84		60	60	Oui	Oui						

MASTER 2		DROIT DU NUMERIQUE										session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit des médias et de la communication										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	189	71		50	50	Oui	Oui						
UE	S1	UE1 Enseignements fondamentaux	100	30		25	25	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de la communication audiovisuelle	20	5			2 pour le grand oral	Non	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2	Oral		Grand oral sur l'ensemble des matières des 3 UE du semestre 3	
Matière	S1	Droit des communications électroniques	20	5		Non		Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2					
Matière	S1	Droit du cinéma	15	5		Non		Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2					
Matière	S1	Droit de la presse (écrite, numérique)	15	5		Non		Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2					
Matière	S1	Droit du numérique	15	5		Non		Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2					
Matière	S1	Droit de la propriété littéraire et artistique appliqué au secteur de la communication	15	5		Non		Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2					
UE	S1	UE2 Enseignements complémentaires	89	10		15	15	Oui	Oui						
Matière	S1	Droits européens des médias et de la communication	12				1 pour les 3 épreuves 2 pour le grand oral	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		3 épreuves (oral ou écrit de 2 heures), portant sur 3 matières de cette UE désignées par le responsable de la formation + un Grand oral sur l'ensemble des matières des 3 UE du semestre 3		
Matière	S1	Droit international et comparé des médias et de la communication	10			Non		Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S1	Droit de la concurrence appliqué aux médias et à la communication	10			Non		Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S1	Droit et économie de la régulation	10			Non		Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S1	Droit et management des politiques culturelles	10	5		Non		Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S1	Contrats de l'audiovisuel	10	5		Non		Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S1	Droit à l'image et relations presse	10			Non		Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S1	Droit de la communication publicitaire	5			Non		Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S1	Liberté de la communication et numérique	5			Non		Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S1	Economie des médias et stratégies des groupes audiovisuels	4			Non		Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S1	Collectivités territoriales, Culture, Communication et Numérique	3			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)							

MASTER 2		DROIT DU NUMERIQUE										session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit des médias et de la communication										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
UE	S1	UE3 Modules d'approfondissement		31		10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Gouvernance et régulation européenne des médias		4			3 pour l'étude de cas ; 7 pour le grand oral	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		
Matière	S1	Constitution et liberté de la communication		4		Non		Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S1	Droit financier et droit fiscal des médias, de la culture et de la communication		4		Non		Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S1	Droit social des médias, des métiers de la culture et de la communication		4		Non		Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S1	Production, programmation et diffusion des œuvres audiovisuelles et cinématographiques : enjeux juridiques		3		Non		Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S1	Sociologie des médias, Médias et Réseaux sociaux		3		Non		Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S1	Etablissements publics culturels et diplomatie audiovisuelle française		2		Non		Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S1	Honnêteté de l'information et déontologie du journalisme		3		Non		Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S1	Médias, sports et eSport		2		Non		Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S1	Médias, diversité et protection de la jeunesse		2		Non		Oui	CT (Contrôle terminal)						
Matière	S1	Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU (<i>facultatif</i>) Thématique : Digital, Media and Communication													
Semestre	S2		5	10		10	10								
UE	S2	UE4 Méthodologie et conduite de projets pédagogiques et professionnels	5	10		10	10	Oui	Oui						
Matière	S2	Réalisation de projets pédagogiques initiés par les étudiants (individuels et/ou collectifs) (<i>facultatif</i>)												Peut ouvrir droit à bonification	
Matière	S2	Gestion de projets professionnels (obligatoire)		10										Non évalué	
Matière	S2	Initiation à la recherche, méthodologie du mémoire et du rapport de stage	5											Non évalué	
		1 voie au choix :													
Matière	S2	Voie professionnelle : stage d'une durée minimale de 2 mois						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Note de rapport de stage + soutenance	
Matière	S2	Voie recherche : mémoire						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Soutenance du mémoire	
		TOTAL ANNUEL	194	81		60	60								

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	UFR Droit et Science Politique	
MENTION	DROIT DU PATRIMOINE	
PARCOURS TYPE	Ingénierie du patrimoine	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06 DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, ORGANISATION DES SESSIONS D'EXAMENS, SECONDE CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. - En M2 : Un bloc de compétences est validé dès lors que l'UE de ce même bloc est validée sans compensation. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DU PATRIMOINE										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Ingénierie du patrimoine										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef du CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	Semestre 1	201	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE1 : Langue vivante (1 langue au choix, valable pour l'année)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE2 : Déterminer la fiscalité patrimoniale	93	13,5		14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Fiscalité de l'entreprise et de l'enregistrement	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de l'entreprise sociétaire	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit fiscal international et européen	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
UE	S1	UE3 : Gérer les actifs patrimoniaux	108	13,5		14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit patrimonial notarial + méthodologie liquidative	45	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Contrats immobiliers 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit de la banque et des marchés financiers	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Semestre	S2	Semestre 2	219	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE4 : Langue vivante (Même langue vivante que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE5 : Diagnostic patrimonial et entrepreneur individuel	93	13,5		14	14	Oui	Oui						
Matière	S2	Introduction à la gestion de patrimoine	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Contrats immobiliers 2	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Droit de l'entreprise individuelle	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
UE	S2	UE6 : Sécuriser la fiscalité patrimoniale en droit interne et en droit international	126	13,5		14	14	Oui	Oui						
Matière	S2	Fiscalité du patrimoine	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit des sûretés	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Droit international privé	30			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Droit des Procédures fiscales	30			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
		TOTAL ANNUEL	420	81		60	60								

MASTER 2		DROIT DU PATRIMOINE									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Ingénierie du patrimoine									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	Semestre 3	198	227		50	50	oui	oui					
Bloc	S1	Bloc Compétences fondamentales : RNC38196BC05 - Mettre en œuvre les fondamentaux du droit des biens RNC38196BC06 - Mettre en œuvre les fondamentaux du droit des régimes matrimoniaux, successions RNC38196BC07 - Mettre en œuvre les fondamentaux du droit des affaires RNC38196BC08 - Mettre en œuvre les fondamentaux du droit fiscal				/	/	oui	non					
UE	S1	Fondamentaux du droit du patrimoine	52	116		20	20	oui	oui					
Matière	S1	Gestion du patrimoine et droit des biens	5	10				non	oui	CCI (CC Intégral)	minimum 2		Contrôle continu sur l'ensemble des matières	
Matière	S1	Organisation des relations patrimoniales du couple	6	15				non	oui					
Matière	S1	Transmission à titre gratuit et dispositions volontaires	6	15				non	oui					
Matière	S1	Assurance-vie et Gestion Patrimoniale	6	10				non	oui					
Matière	S1	Droit des sociétés	6	15				non	oui	CCI (CC Intégral)	minimum 2		Contrôle continu sur l'ensemble des matières	
Matière	S1	Transmission de l'entreprise	5	10				non	oui					
Matière	S1	Patrimoine social	4	8				non	oui	CCI (CC Intégral)	minimum 2		Contrôle continu sur l'ensemble des matières	
Matière	S1	Fiscalité du Patrimoine privé	5	12				non	oui					
Matière	S1	Fiscalité Immobilière	4	8				non	oui					
Matière	S1	Fiscalité internationale	5	13				non	oui					
Bloc	S1	Bloc Compétences de spécialisation : RNC38196BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés				/	/	oui	non					
UE	S1	Stratégies patrimoniales	17	35		10	10	oui	oui					
Matière	S1	Pratique de l'assurance vie	5	8				non	oui	CCI (CC Intégral)	minimum 2		Contrôle continu sur l'ensemble des matières	
Matière	S1	Droit International Privé	6	11				non	oui					
Matière	S1	Valeurs mobilières	4	8				non	oui					
Matière	S1	Approche macro-économique des marchés	1	4				non	oui					
Matière	S1	Allocations d'actifs	1	4				non	oui					
Bloc	S1	Bloc Compétences transversales 1 : RNC38196BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel				/	/	oui	non					
UE	S1	Approche patrimoniale globale	52	53		10	10	oui	oui					
Matière	S1	Droit et réglementation statutaire des conseillers en patrimoine	5	15				non	oui	CCI (CC Intégral)	minimum 2		Contrôle continu sur l'ensemble des matières	
Matière	S1	Responsabilité déontologie intermédiation	4	6				non	oui					
Matière	S1	Conseil financier	3	2				non	oui					
Matière	S1	Préparation certifications (AMF)		30				non	oui					
Matière	S1	Affaires contentieuses en Gestion de Patrimoine	15					non	oui					
Matière	S1	Rencontres patrimoniales professionnelles	25					non	oui					

Bloc	S1	Bloc Compétences en communication spécialisée : RNCP38196BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances			/	/	oui	non					
UE	S1	Mise en œuvre des préconisations patrimoniales	77	23	10	10	oui	oui					
Matière	S1	Approche patrimoniale globale et dimension relationnelle	15	15			non	oui	CCI (CC Intégral)	minimum 2			Contrôle continu sur l'ensemble des matières
Matière	S1	Technique commerciale	2	8			non	oui					
Matière	S1	Etude et présentation de cas patrimoniaux	20				non	oui					
Matière	S1	Colloque Annuel	15				non	oui					
Matière	S1	Semaine de séminaires FNDP	25				non	oui					
Semestre	S2	Semestre 4	12	50	10	10	oui	oui					
Bloc	S2	Bloc Compétences opérationnelles : RNCP38196BC09 - Rédiger une consultation patrimoniale			/	/	oui	non					
UE	S2	Bilan patrimonial	12	50	5	5	oui	oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Soutenance
Bloc	S2	Bloc Compétences transversales 2 : RNCP38196BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques RNCP38196BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel			/	/	oui	non					
UE	S2	Stage de 4 à 6 mois			5	5	oui	oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Rapport de stage + Oral
		TOTAL ANNUEL	210	277	60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PENAL ET SCIENCE CRIMINELLE	
PARCOURS TYPE	Droit pénal des affaires publiques et privées	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PENAL										SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit pénal des affaires publiques et privées										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	195	40,5		30	30	oui	oui						
UE	S1	les enseignements ci-dessous présentés et présentés les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001 relatives au régime commun des études et aux	66	27		14	14	Oui	Oui						
<i>Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>															
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
Matière	S1	Droit processuel	33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
Matière	S1	Contrats Civils et commerciaux 1	33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
UE	S1	UE Parcours affaires S1	129			14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal du travail	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>															
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit processuel	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Contrats Civils et commerciaux 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
<i>Choisir 2 matières en option parmi les 6 proposées :</i>															
Matière	S1	Droit pénal du travail	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Philosophie du droit	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Contentieux de l'Union européenne	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit International et européen des droits de l'homme	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Histoire de la Justice	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des sûretés	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT PENAL										SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit pénal des affaires publiques et privées										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	198	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Parcours commun S2	66	27		14	14	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :</i>															
Matière	S2	Droit pénal spécial 2	33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4		Écrit	3h	
UE	S2	UE Parcours affaires S2	132			14	14	Oui	Oui						
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S2 :</i>															
Matière	S2	Droit pénal spécial 2	33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
<i>Choisir 3 matières en option parmi les 6 proposées :</i>															
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit des peines et criminologie	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Histoire contemporaine	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure civile d'exécution	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit de la nationalité et des étrangers	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
TOTAL ANNUEL			393	81		60	60								

MASTER 2		DROIT PENAL									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit pénal des affaires publiques et privées									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	Semestre 3	260			45	45	Oui	Oui					
UE	S1	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001.	90			17	17	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit pénal général appliqué aux affaires	20					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit pénal international appliqué aux affaires	20					Non	Oui					
Matière	S1	Procédure pénale appliquée aux affaires	20					Non	Oui					
Matière	S1	Histoire du droit pénal des affaires	10					Non	Oui					
Matière	S1	Droit de la peine appliqué aux affaires	20					Non	Oui					
UE	S1	UE Les manifestations du droit pénal des affaires	70			13	13	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit pénal des affaires dans le code pénal	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h x 2	
Matière	S1	Droit pénal des affaires publiques	10					Non	Oui					
Matière	S1	Droit pénal commercial	10					Non	Oui					
Matière	S1	Droit pénal de la consommation	10					Non	Oui					
Matière	S1	Droit pénal bancaire	10					Non	Oui					
Matière	S1	Droit pénal boursier	5					Non	Oui					
Matière	S1	Droit pénal fiscal	10					Non	Oui					
Matière	S1	Droit pénal de l'environnement	10					Non	Oui					
UE	S1	UE L'environnement du droit pénal des affaires	65			10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit de l'anticorruption	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit de l'antiblanchiment	15					Non	Oui					
Matière	S1	Lutte contre le travail illégal	15					Non	Oui					
Matière	S1	Analyse financière	10					Non	Oui					
Matière	S1	Evaluation des procédures comptables et ingénierie de la fraude	10					Non	Oui					
UE	S1	UE Les acteurs du droit pénal des affaires	35			5	5	Oui	Oui					
Matière	S1	PNF	5					Non	Oui					
Matière	S1	TRACFIN	5					Non	Oui					
Matière	S1	L'AFA	5					Non	Oui					
Matière	S1	L'AGRASC	5					Non	Oui					
Matière	S1	Les douanes	5					Non	Oui					
Matière	S1	JIRS	10					Non	Oui					
Matière	S1	Conférence libre						Non	Non				Non évalué	

MASTER 2		DROIT PENAL									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit pénal des affaires publiques et privées									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	Semestre 4				15	15	Oui	Oui					
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)				15	15	Oui	Oui					
Matière	S2	Voie professionnelle : stage (6 semaines minimum)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire	Rapport de stage	
Matière	S2	Voir recherche : Mémoire de recherche						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire	Mémoire de recherche	
TOTAL ANNUEL			260			60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PENAL ET SCIENCE CRIMINELLE	
PARCOURS TYPE	Droit pénal et sciences criminelles	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Pour le programme Franco-Québécois en Master 2, les enseignements du deuxième semestre sont entièrement délocalisés à l'université de Laval au Québec. Cette mobilité est obligatoire pour la validation du diplôme.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PENAL											SESSION UNIQUE			Observation session d'exams	
Parcours-type		Droit pénal et sciences criminelles											Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	Semestre 1			195	40,5		30	30	oui	oui						
UE	S1	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des			66	27		14	14	Oui	Oui						
<i>Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>																	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	Porteur		33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
Matière	S1	Droit processuel	Porté		33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
Matière	S1	Contrats Civils et commerciaux 1	Porté		33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
UE	S1	UE Parcours droit pénal sciences criminelles S1			129			14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal international et européen	Porté		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>																	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	Porteur		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit processuel	Porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Contrats Civils et commerciaux 1	Porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
<i>Choisir 2 matières en option parmi les 6 proposées :</i>																	
Matière	S1	Droit pénal du travail			30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Philosophie du droit			30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Contentieux de l'Union européenne			33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit International et européen des droits de l'homme			33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Histoire de la Justice			33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des sûretés			30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	Porteur							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	Porteur							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	Porté			13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	Porté							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT PENAL											SESSION UNIQUE			Observation session d'exams	
Parcours-type		Droit pénal et sciences criminelles											Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	Semestre 2			198	40,5		30	30	oui	oui						
UE	S2	UE Parcours commun S2			66	27		14	14	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal spécial 2	Porteur		33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	Porteur		33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
UE	S2	UE Parcours droit pénal sciences criminelles S2			132			14	14	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	Porteur		33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
<i>Choisir 3 matières en option parmi les 6 proposées :</i>																	
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	Porté		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit des peines et criminologie	Porteur		30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Histoire contemporaine	Porté		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	Porté		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure civile d'exécution	Porté		30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit de la nationalité et des étrangers	Porté		30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	Porteur							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	Porteur							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	Porté			13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	Porté							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
TOTAL ANNUEL					393	81		60	60								

MASTER 2		DROIT PENAL										Session unique			Observation session d'examens		
Parcours-type		Droit pénal et sciences criminelles										Contrôle Continu	Contrôle Terminal				
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée				
Semestre	S1	Semestre 3	220			46	46	Oui	Oui								
UE	S1	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des	70			20	20	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit pénal général	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	5h	Evaluation portant sur les 3 matières			
Matière	S1	Droit pénal spécial	15					Non	Oui								
Matière	S1	Droit de la peine	15					Non	Oui								
Matière	S1	Fondements du droit pénal	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	5h	Evaluation portant sur les 2 matières			
Matière	S1	Procédure pénale	15					Non	Oui								
UE	S1	UE Enseignements spécialisés	100			13	13	Oui	Oui								
Matière	S1	Principes généraux du droit pénal des affaires	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral					
Matière	S1	Droit pénal de l'environnement	10					Non	Oui								
Matière	S1	Droit pénal international	10					Non	Oui								
Matière	S1	Droit pénal européen	14					Non	Oui								
Matière	S1	Histoire du droit pénal et de la procédure pénale	10					Non	Oui								
Matière	S1	Cybercriminalité	10					Non	Oui								
Matière	S1	Analyse économique du droit pénal	5					Non	Oui								
Matière	S1	Protection européenne des droits fondamentaux	6					Non	Oui								
Matière	S1	Actualités législatives	5					Non	Oui								
Matière	S1	Droit pénal constitutionnel	10					Non	Oui								
Matière	S1	Droit pénal constitutionnel comparé	10					Non	Oui								
UE	S1	UE Enseignements professionnels	50			13	13	Oui	Oui								
Matière	S1	Pratique des parquets	10					Non	Oui					CT (Contrôle terminal)			
Matière	S1	Justice pénale des mineurs	10					Non	Oui								
Matière	S1	Pratique de l'application des peines	10					Non	Oui								
Matière	S1	Pratique des droits de la défense	10					Non	Oui								
Matière	S1	Problèmes sociaux posés par la délinquance	10					Non	Oui								
Semestre	S2	Semestre 4				14	14	Oui	Oui								
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)				14	14	Oui	Oui								
Matière	S2	Voie professionnelle : stage (6 semaines minimum)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire					
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire de recherche						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire					
		TOTAL ANNUEL	220			60	60										

MASTER 2		DROIT PENAL									Session unique			Observation session d'examens				
Parcours-type		Droit pénal et sciences criminelles parcours Franco-Québécois									Contrôle Continu	Contrôle Terminal						
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée					
Semestre	S1	Semestre 3	100			25	25	Oui	Oui									
UE	S1	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.	45			15	15	Oui	Oui									
Matière	S1	Droit pénal général	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	5h	Evaluation portant sur les 3 matières				
Matière	S1	Droit pénal spécial	15					Non	Oui									
Matière	S1	Droit de la peine	15					Non	Oui									
UE	S1	UE Enseignements spéciaux	39			10	10	Oui	Oui									
Matière	S1	Procédure pénale	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Evaluation portant sur les 3 matières				
Matière	S1	Fondements du droit pénal	10					Non	Oui									
1 matière au choix parmi les 3 proposées :																		
Matière	S1	Droit pénal international	10					Non	Oui									
Matière	S1	Droit pénal constitutionnel	10					Non	Oui									
Matière	S1	Droit pénal européen	14					Non	Oui									
Semestre	S2	Semestre 4	135			35	35	Oui	Oui									
UE	S2	UE Programme de l'Université de Laval (Québec)	135			21	21	Oui	Oui									
UE	S2	UE Mémoire de recherche				14	14	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire						
TOTAL ANNUEL			235			60	60											

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PRIVE	
PARCOURS TYPE	Contentieux et arbitrage	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PRIVE										Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Contentieux et arbitrage										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	195	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats civils et commerciaux 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>															
Matière	S1	Droit processuel	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit international privé 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>															
Matière	S1	Droit processuel	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit international privé 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)	63			8	8								
Matière	S1	Droit des assurances	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Philosophie du droit	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Histoire de la Justice	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit privé comparé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit des sûretés	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des différends *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2								
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT PRIVE										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Contentieux et arbitrage										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	195	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
<i>Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>															
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes des matières renforcées déjà choisies au S2 :</i>															
Matière	S2	Procédure civile approfondie	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S2	Droit patrimonial de la famille	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)	63			8	8								
Matière	S2	Procédure civile d'exécution	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S2	Droit de la nationalité et des étrangers	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S2	Droit pénal spécial 2	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S2	Contentieux administratif	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2								
Matière	S2	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
TOTAL ANNUEL			390	81		60	60								

* Matière en innovation pédagogique

MASTER 2		DROIT PRIVE									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Contentieux et Arbitrage									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	223			48	48	Oui	Oui					
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux	100			24	24	Oui	Oui					
Matière	S1	Procédure civile	25				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	Procédure pénale	25				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	Contentieux administratif	25				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	Arbitrage interne et international	25					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
UE	S1	UE Enseignements complémentaires	54			13	13	Oui	Oui					
Matière	S1	Institutions juridictionnelles	12					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	Grand Oral	
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des conflits	20					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Procédure civile d'exécution	12					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Pratique de l'arbitrage international	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Séminaires et conférences	69			11	11	Oui	Oui					
Matière	S1	Contentieux des étrangers	6					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	Grand Oral	
Matière	S1	Contentieux prud'homal	6					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Les procédures rapides	6					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	6					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Contentieux bancaire	6					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Procédures d'appel	6					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Contentieux de la consommation	6					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Stratégie procédurale	12					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Etudes de cas en contentieux privé	6					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Conférences	9					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Semestre	S2	SEMESTRE 4	3			12	12	Oui	Oui					
UE	S2	UE Orientation	3			12	12	Oui	Oui					
Matière	S2	Méthodologie	3					Non	Non				Non évalué	
1 voie au choix :														
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage (deux mois minimum)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire de recherche						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
TOTAL ANNUEL			226	+voie		60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PRIVE	
PARCOURS TYPE	Contrats et Responsabilité des Professionnels	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PRIVE										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Contrats et responsabilité des professionnels										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	195	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats civils et commerciaux 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>															
Matière	S1	Droit processuel	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit international privé 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>															
Matière	S1	Droit processuel	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit international privé 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)	63			8	8								
Matière	S1	Droit des assurances	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Philosophie du droit	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Histoire de la Justice	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit privé comparé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit des sûretés	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des différends *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2								
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT PRIVE										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Contrats et responsabilité des professionnels										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	195	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
<i>Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>															
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes des matières renforcées déjà choisies au S2 :</i>															
Matière	S2	Procédure civile approfondie	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit patrimonial de la famille	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)	63			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international privé 2	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Contentieux administratif	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
TOTAL ANNUEL			390	81		60	60								

* Matière en innovation pédagogique

MASTER 2		DROIT PRIVE										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Contrats et Responsabilité des Professionnels										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	248			50	50	Oui	Oui						
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux	65			18	18	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats internes	10					Non	Oui	CC&CT	2,8 pour chaque matière en CC et 1,2 pour l'oral		Oral	Oral Exposé-Discussion sur l'ensemble des matières de cette UE	
Matière	S1	Contrats internationaux	10					Non	Oui	CC&CT					
Matière	S1	Droit européen des contrats	10					Non	Oui	CC&CT					
Matière	S1	Contrats spéciaux et responsabilité en droit comparé	10					Non	Oui	CC&CT					
Matière	S1	Théorie générale des responsabilités professionnelles	15					Non	Oui	CC&CT					
Matière	S1	Rédaction de contrats internes et internationaux	10					Non	Oui	CC&CT					
UE	S1	UE Enseignements complémentaires	58			12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats du commerce électronique	10					Non	Oui	CC&CT	2,7 pour chaque matière en CC et 1,2 pour l'oral		Oral	Oral Exposé-Discussion sur l'ensemble des matières de cette UE	
Matière	S1	Responsabilités spéciales des professionnels	18					Non	Oui	CC&CT					
Matière	S1	Contrats spéciaux	10					Non	Oui	CC&CT					
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des conflits	20					Non	Oui	CC&CT					
UE	S1	UE Séminaires professionnels	125			20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Responsabilité des professionnels du droit	11					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	Oral Exposé-Discussion sur l'ensemble des matières de cette UE	
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : pratique de l'arbitrage commercial	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : nouvelles pratiques contractuelles	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : secteur spatial	4					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : secteur de la santé	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : secteur des transports	6					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : baux civils et commerciaux	17					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : contrats et responsabilités en droits bancaire et	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : contrats de travail	6					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : contrats publics	6					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Risques et assurances : assurance de responsabilité	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Risques et assurances : l'assurance outil de la gestion des risques	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Risques et assurances : techniques d'assurance	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Risques et assurances : assurances de l'entreprise	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Conférences	20					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					

MASTER 2		DROIT PRIVE										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Contrats et Responsabilité des Professionnels										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4	14			10	10	Oui	Oui						
UE	S2	UE Orientation	14			10	10	Oui	Oui						
Matière	S2	Méthodologie	7,5					Non	Non					non évalué	
Matière	S2	Tutorat	6,5					Non	Non					non évalué	
1 voie au choix :															
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage (deux mois minimum)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire de recherche						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		
TOTAL ANNUEL			262	+voie		60	60								

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PRIVE	
PARCOURS TYPE	Droit des personnes et de la famille	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PRIVE										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des personnes et de la famille										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	195	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats civils et commerciaux 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>															
Matière	S1	Droit processuel	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit international privé 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>															
Matière	S1	Droit processuel	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit international privé 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)	63			8	8								
Matière	S1	Droit des assurances	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Philosophie du droit	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Histoire de la Justice	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit privé comparé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit des sûretés	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des différends *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2								
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT PRIVE										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des personnes et de la famille										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	195	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit patrimonial de la famille	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>															
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes des matières renforcées déjà choisies au S2 :</i>															
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)	63			8	8								
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit de la nationalité et des étrangers	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit pénal spécial 2	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit international privé 2	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2								
Matière	S2	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
TOTAL ANNUEL			390	81		60	60								

* Matière en innovation pédagogique

MASTER 2		DROIT PRIVE									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des personnes et de la famille									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	223			54	54	Oui	Oui					
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux	118			30	30	Oui	Oui					
Matière	S1	La personne : la personnalité	18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	Les couples	18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	L'enfant : la filiation	18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	La personne vulnérable : incapacité, notion et régime	18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	Le droit de la bioéthique	18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	Le droit patrimonial de la famille	18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	Les solidarités familiales	10				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
UE	S1	UE Enseignements complémentaires	40			12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit international privé de l'Union Européenne	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	Grand Oral	
Matière	S1	Le couple : droit comparé des personnes et de la famille	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit pénal des mineurs	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	La personne vulnérable : les droits du malade	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Séminaires	65			12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Enfance et adolescence en difficulté	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	Grand Oral	
Matière	S1	Surendettement	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Responsabilités professionnelles	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Protection sociale de la famille	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Protection internationale de la personne	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Vie familiale et activité professionnelle	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Semestre	S2	SEMESTRE 4	10			6	6	Oui	Oui					
UE	S2	UE Orientation	10			6	6	Oui	Oui					
Matière	S2	Séminaires professionnels	10			/	/	Non	Non				non évalué	
1 voie au choix :														
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage (deux mois minimum)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire de recherche						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
TOTAL ANNUEL			233	+voie		60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PRIVE	
PARCOURS TYPE	Droit privé fondamental	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PRIVE										Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit privé fondamental										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	195	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats civils et commerciaux 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>															
Matière	S1	Droit processuel	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit international privé 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</i>															
Matière	S1	Droit processuel	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit international privé 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)	63			8	8								
Matière	S1	Droit des assurances	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Philosophie du droit	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Histoire de la Justice	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit privé comparé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit des sûretés	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des différends *	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2								
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT PRIVE										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit privé fondamental										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	195	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :															
Matière	S2	Droit patrimonial de la famille	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes des matières renforcées déjà choisies au S2 :															
Matière	S2	Droit patrimonial de la famille	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)	63			8	8								
Matière	S2	Droit international privé 2	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit des entreprises en difficulté	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit pénal spécial 2	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2								
Matière	S2	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
TOTAL ANNUEL			390	81		60	60								

* Matière en innovation pédagogique

MASTER 2		DROIT PRIVE									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit privé fondamental									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	227			37	37	Oui	Oui					
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux	80			30	30	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit des obligations	20				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	1 écrit de 5 h
Matière	S1	Droit des biens	20				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		1 écrit de 5h sur une matière au choix de l'étudiant + 1 Grand oral portant sur l'une des deux matières restantes
Matière	S1	Droit des personnes et de la famille	20				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit patrimonial de la famille	20				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Enseignements complémentaires	147			7	7	Oui	Oui					
Matière	S1	Philosophie du droit	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		1 Grand oral portant sur une ou plusieurs matières de l'UE
Matière	S1	Problèmes fondamentaux du droit processuel	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Problèmes fondamentaux du droit des affaires	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit anglo-saxon	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Histoire du droit privé	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit pénal général	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit du travail	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Principes généraux du droit international privé	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Séminaires académiques	15					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Séminaires professionnels	12					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Semestre	S2	SEMESTRE 4		9		23	23	Oui	Oui					
UE	S2	UE Orientation		9		23	23	Oui	Oui					
Matière	S2	Formation à la méthodologie de la recherche		9				Non	Non					Non évalué
1 voie au choix :														
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage (deux mois minimum)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire de recherche						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
TOTAL ANNUEL			227	9	+voie	60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PUBLIC	
PARCOURS TYPE	Droit des collectivités territoriales	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
/		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PUBLIC										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des collectivités territoriales										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	222	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Fondamentaux 1	99	27		16	16	Oui	Oui						
<i>Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 4 proposées :</i>															
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente des matières renforcées déjà choisies au S1 :</i>															
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
UE	S1	UE Spécialisation 1 (4 options au choix)	123			12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Protection sociale	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit public comparé	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit des finances publiques approfondi	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Théorie du droit	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit de la responsabilité administrative	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit et politique de la santé publique	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit public du numérique	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
UE	S1	UE Langue 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT PUBLIC										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des collectivités territoriales										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	166	54		30	30								
UE	S2	UE Fondamentaux 2	66	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des services publics	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=5		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit de la commande publique	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=5		Écrit	3h	
UE	S2	UE Spécialisation 2 (4 options au choix)	100	13,5		12	12	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la culture	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Droit de la fonction publique et des ressources humaines	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Science administrative	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Méthode des concours de la fonction publique	10	13,5		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Droit de l'aménagement du territoire *	18	3		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit des finances locales	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
UE	S2	UE Langue 2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL	388	94,5		60	60								

* Matière en innovation pédagogique

MASTER 2		DROIT PUBLIC									Session unique		Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des collectivités territoriales									Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	240			48	48	Oui	Oui				
UE	S1	UE1 Droit des finances locales approfondi	40			8	8	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3h	
UE	S1	UE2 Droit des institutions locales	40			8	8	Oui	Oui				
Matière	S1	Droit constitutionnel de la décentralisation	10					Non	Non	CT (Contrôle terminal)	Oral	1 oral sur une matière désignée par le responsable de la formation 48h avant l'épreuve	
Matière	S1	Dynamiques contemporaines du droit des collectivités territoriales	10					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			
Matière	S1	Services publics locaux	10					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			
Matière	S1	Intercommunalités	10					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			
UE	S1	UE3 Droit de l'action locale	40			8	8	Oui	Oui				
Matière	S1	Marchés publics locaux	10					Non	Non	CT (Contrôle terminal)	Oral	1 oral sur une matière désignée par le responsable de la formation 48h avant l'épreuve	
Matière	S1	Ressources humaines publiques	10					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			
Matière	S1	Aide des collectivités territoriales	10					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			
Matière	S1	Risque juridique dans la gestion locale	10					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			
UE	S1	UE4 Ingénierie financière et comptable	40			8	8	Oui	Oui				
Matière	S1	Comptabilité publique locale	10					Non	Non	CT (Contrôle terminal)	Oral	1 oral sur une matière désignée par le responsable de la formation 48h avant l'épreuve	
Matière	S1	Pilotage budgétaire	10					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			
Matière	S1	Stratégies financières	10					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			
	S1	Montage financier de projets	10					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			
UE	S1	UE5 Politique publique locale	40			8	8	Oui	Oui				
Matière	S1	Organisation de la vie publique locale	10					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			
	S1	Politiques de l'aide et de l'action sociale	10					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			
	S1	OPEN DATA, protection, valorisation des données et cybersécurité	10					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			
	S1	Démarche de performance publique	10					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			
UE	S1	UE6 Politiques de développement territorial	40			8	8	Oui	Oui				
Matière	S1	Stratégies juridiques de développement durable	10					Non	Non	CT (Contrôle terminal)	Oral	1 oral sur une matière désignée par le responsable de la formation 48h avant l'épreuve	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	10					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			
Matière	S1	Droits et opérations d'aménagement	10					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			
Matière	S1	Droit et gestion active du patrimoine immobilier	10					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			

MASTER 2		DROIT PUBLIC									Session unique		Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des collectivités territoriales									Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4				12	12	Oui	Oui				
UE	S2	UE7 Orientation choisie (1 voie au choix)				12	12	Oui	Oui				
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE : Stage professionnalisant (2 mois minimum)						Non	Non	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire		
Matière	S2	VOIE RECHERCHE : Mémoire de recherche						Non	Non	CT (Contrôle terminal)	Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL	240			60	60						

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PUBLIC	
PARCOURS TYPE	Droit de l'environnement	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Une matière porteuse de crédits ECTS est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20. - Une matière non porteuse de crédits ECTS, n'est ni capitalisable ni conservable. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PUBLIC										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de l'environnement										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	222	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Fondamentaux 1	99	27		16	16	Oui	Oui						
Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 4 proposées :															
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM uniquement) différente des matières renforcées déjà choisies :															
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Spécialisation 1 (4 options au choix)	123			12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Protection sociale	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public comparé	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des finances publiques approfondi	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Théorie du droit	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit de la responsabilité administrative	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit et politique de la santé publique	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public du numérique	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Langue 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT PUBLIC										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de l'environnement										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	169	54		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Fondamentaux 2	66	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit public de l'économie	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=5		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit international et européen de l'environnement	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=5		Écrit	3h	
UE	S2	UE Spécialisation 2 (4 options au choix)	103	13,5		12	12	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la culture	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit des services public	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Méthode de concours de la fonction publique	10	13,5		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit de la commande publique	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit de l'aménagement du territoire *	18	3		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE Langue 2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
		TOTAL ANNUEL	391	94,5		60	60	Oui	Oui						

* Matière en innovation pédagogique

MASTER 2		DROIT PUBLIC									Session Unique		Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de l'environnement									Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	198			50	50	Oui	Oui				
UE	S1	UE Fondamentaux	93			26	26	Oui	Oui				
Matière	S1	Théories du droit de l'environnement	30			11	11	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de la biodiversité	21			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral	Grand oral	
Matière	S1	Droit des pollutions	21		5	Oui		Oui	Oral				
Matière	S1	Droit des ressources naturelles	21		5	Oui		Oui	Oral				
UE	S1	UE Ateliers de spécialisation	105			24	24	Oui	Oui				
Matière	S1	Charte constitutionnelle de l'environnement	15			3	9	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3h	Un écrit portant sur une des 3 matières tirée au sort
Matière	S1	Droit des espaces fragiles	15		3	Non		Oui	Écrit				
Matière	S1	Droits environnementaux de l'homme	15		3	Non		Oui	Écrit				
Matière	S1	Contentieux de l'environnement	15			3	12	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral	Un oral portant sur l'une des 4 matières, tirée au sort	
Matière	S1	Criminalité environnementale	15		3	Non		Oui	Oral				
Matière	S1	Théorie de l'écofiscalité	15		3	Non		Oui	Oral				
Matière	S1	Théorie de la responsabilité écologique	15		3	Non		Oui	Oral				
Matière	S1	Climate change law	15			3	3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	1h	
Semestre	S2	SEMESTRE 4	15			10	10	Oui	Oui				
UE	S2	UE Méthode	15			10	10	Oui	Oui				
Matière	S2	Méthodologie	15			/	/						Non évalué
		1 voie au choix											
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE / STAGE : Durée minimum de 6 semaines				10	10	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire		
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE / DU : MBA Juriste Commande Publique (+stage) ou DU de spécialisation en contentieux administratif (+ stage)				10	10	Non	Oui				évaluation selon DU choisi
Matière	S2	VOIE RECHERCHE : Mémoire de recherche				10	10	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL	213	+ voie		60	60						

MASTER 2		DROIT PUBLIC											Session Unique			Observation session d'examens	
Parcours-type		Droit de l'environnement - Double diplôme Programme avec LUISS (Italie)											Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			129	3		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Sustainable society 1			105	3		27	27	Oui	Oui						
Matière	S1	Climate Change Law	Porteur	M2 DE	15			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	
Matière	S1	Sustainable Marketing	Porté	MMMG104- MMGCA1 101 -- M1 MV international marketing of innovation	21	3		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Projet		
Matière	S1	Future of work	Porté	DMJIA314 - DMIAA2 201 -- M2 DROIT SOCIAL Droit du travail. et de l'emploi protec" soc	12			5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Navigating sustainability	Porté	DMMCF314 DMCA2 201 -- M2 DA Juriste d'entreprise	18			6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Smart cities and law	Porté	XEMNG105 - XENGD 1- ENGAGE.UE (UFR Droit)	15			6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 0,2 / CT = 0,8		Ecrit	1h	
Choisir 1 matière parmi les 3 proposées :																	
Matière	S1	Collective intelligence & facilitation	Porté	XEMNG102- XENGM 2 -- ENGAGE-Toulouse School of Management (TSM)	16			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	CSR and business ethics	Porté	MLUG8505 MLGBB3 300 -- L3 GESTION BSc in Global Management	24			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	International Sustainable Development Law	Porté	Master International and European Law - LL.M. International Economic Law	12			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit de max 3h	
UE	S1	Cours de FLE (au choix parmi les niveaux proposés)	Porté	LALCF1 100 -- MODULE Langue et Culture Francaise (LCF)	24			3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Semestre	S2	SEMESTRE 4			132			30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Sustainable society 2			99			26	26	Oui	Oui						
Matière	S2	Travaux de recherche						11	11	Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Internal Market		DMUKJ202 - DMKJA1 101 -- M1 DIDE LLM International economic law	30			5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Digital growth and intellectual property	Porté	XEMNG202- XENGM 2 -- ENGAGE-Toulouse School of Management (TSM)	24			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Organizational change and ethics HRM	Porté	MMUHD303 - MMHBA2 200 -- M2 GRH International human resource management (TSM)	24,5			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Choisir 1 matière parmi les 2 proposées :																	
Matière	S2	Principle and challenges of circular economy	Porté	AMUAA211 - AMAAA1 101 -- M1 AES Administration économique et sociale	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit		
Matière	S2	Introduction to climate economic	Porté	ELMEA603 ELEAA3 301 -- L3 ECONOMIE Economie	20			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
UE	S2	UE Private & public law fundamentals		DLMKD402- DLDKA2 200 -- L2 DROIT - Toulouse	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
TOTAL ANNUEL					261	3		60	60								

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PUBLIC	
PARCOURS TYPE	Droit public des affaires	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Autres modalités		
Pour la voie professionnelle, l'étudiant a le choix d'effectuer un stage ou d'obtenir le DU spécialisation en Contentieux administratif		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PUBLIC										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit public des affaires										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	222	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Fondamentaux 1	99	27		16	16	Oui	Oui						
<i>Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 4 proposées :</i>															
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente des matières renforcées déjà choisies au S1 :</i>															
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Spécialisation 1 (4 options au choix)	123			12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Protection sociale	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public comparé	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des finances publiques approfondi	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Théorie du droit	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit de la responsabilité administrative	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit et politique de la santé publique	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public du numérique	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Langue 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT PUBLIC										Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit public des affaires										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	189	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Fondamentaux 2	66	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit public de l'économie	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3/ CT=5		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit de la commande publique	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3/ CT=5		Écrit	3h	
UE	S2	UE Spécialisation 2 (4 options au choix)	123			12	12	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la culture	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		
Matière	S2	Droit de la fonction publique et des RH	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		
Matière	S2	Science administrative	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		
Matière	S2	Droit des services publics	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		
Matière	S2	Methode de concours de la fonction publique	10	13,5		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		
Matière	S2	Droit de l'aménagement du territoire *	18	3		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		
Matière	S2	Droit des procédures fiscales	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		
UE	S2	UE Langue 2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL	411	81		60	60								

* Matière en innovation pédagogique

MASTER 2		DROIT PUBLIC										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit public des affaires										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	180			35	35	Oui	Oui						
UE	S1	UE1 Droit public du marché	114			20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Economie de la concurrence	15					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit des industries culturelles	15					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit et économie de la régulation	15					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit et économie du marché (approche européenne)	15					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit et économie des investissements étrangers	15					Non	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit et conformité	39					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1,5h max	
UE	S1	UE2 Droit des marchés publics	66			15	15	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit et pratiques des contrats et marchés publics	12					Non	Non	CC&CT	CC=1 / CT=5	1	Écrit	5h	1 écrit sur l'ensemble des matières de l'UE
Matière	S1	Droit et pratiques des procédures d'appels d'offre nationales et internationales	9					Non	Non	CC&CT	CC=1 / CT=5	1			
Matière	S1	Droit et pratiques des infractions commises par les personnes et décideurs publics	15					Non	Non	CC&CT	CC=1 / CT=5	1			
Matière	S1	Droit et pratiques des marchés complexes et partenariats publics-privés	15					Non	Non	CC&CT	CC=1 / CT=5	1			
Matière	S1	Droit et pratiques des contentieux contractuels publics	15					Non	Non	CC&CT	CC=1 / CT=5	1			
Semestre	S2	SEMESTRE 4	70			25	25	Non	Oui						
UE	S2	UE3 Séminaires communs	70			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Montages d'affaires	15				1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2,5	1	Écrit	3h	1 écrit sur une matière tirée au sort
Matière	S2	Stratégies de l'achat public	19				1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2,5	1			
Matière	S2	Clinique juridique/Law Projects	21				1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2,5	1			
Matière	S2	Mission du juriste en droit public des affaires	15				1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2,5	1			
UE	S2	UE4 Voie professionnelle ou recherche (1 voie au choix)				17	17	Oui	Oui						
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE : Stage professionnalisant de 2 à 4 mois maximum						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE : DU Spécialisation en Contentieux administratif						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Matière	S2	VOIE RECHERCHE : Mémoire de recherche						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL	250			60	60								

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PUBLIC	
PARCOURS TYPE	Droit public général	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jur		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
Pour la voie professionnelle, l'étudiant a le choix d'effectuer un stage ou d'obtenir le MBA Juriste commande publique ou le DU spécialisation en Contentieux administratif		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents pa</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents p</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20. La validation de l'UE "Voie professionnelle ou recherche" par : - la voie du MBA "Juriste commande publique" entraîne l'acquisition du bloc de compétences n° RNCP38166BC04 "Contribuer à la transformation en contexte professionnel" (Fiche RNCP 38166) ; - la voie du DU "Spécialisation en contentieux administratif" entraîne l'acquisition du bloc de compétences n° RNCP38166BC04 "Contribuer à la transformation en contexte professionnel" (Fiche RNCP 38166) .		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PUBLIC										Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit public général										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	222	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Fondamentaux 1	99	27		16	16	Oui	Oui						
<i>Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 4 proposées :</i>															
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente des matières renforcées déjà choisies au S1 :</i>															
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Spécialisation 1 (4 options au choix)	123			12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Protection sociale	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public comparé	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des finances publiques approfondi	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Théorie du droit	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit de la responsabilité administrative	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit et politique de la santé publique	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public du numérique	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Langue 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT PUBLIC										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit public général										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	189	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Fondamentaux 2	66	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit public de l'économie	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=5		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit constitutionnel approfondi	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=5		Écrit	3h	
UE	S2	UE Spécialisation 2 (4 options au choix)	123			12	12	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la culture	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit de la fonction publique et des RH	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Science administrative	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit des services publics	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Methode de concours de la fonction publique	10	13,5		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit fondamentaux de l'UE	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit de la commande publique	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Langue 2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
		TOTAL ANNUEL	411	81		60	60								

MASTER 2		DROIT PUBLIC										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit public général										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	225	39		40	40	Oui	Oui						
UE	S1	UE Doctrines du droit public	36	9		10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Théories du droit	9					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Epreuve sous forme d'oral ou d'écrit de 1h30 maximum sur l'ensemble des matières ou une matière tirée au sort	
Matière	S1	Epistémologie juridique	9					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Méthodes de la recherche juridique		9				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Grands courants de pensée européens	9					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Epreuve sous forme d'oral ou d'écrit de 1h30 maximum sur l'ensemble des matières ou une matière tirée au sort	
Matière	S1	Grands courants de pensée américains	9					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
UE	S1	UE Droit administratif	99	18		16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de l'aménagement urbain	18					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Epreuve sous forme d'oral ou d'écrit de 3h maximum sur l'ensemble des matières ou une matière tirée au sort	
Matière	S1	Droit de la commande publique	18	6				Non	Oui	CC&CT	CC=2 /CT=5				
Matière	S1	Droit des propriétés publiques	18	6				Non	Oui	CC&CT	CC=2 /CT=5				
Matière	S1	Droit de la régulation	18	6				Non	Oui	CC&CT	CC=2 /CT=5		Oral/Écrit	Epreuve sous forme d'oral ou d'écrit de 3h maximum sur l'ensemble des matières ou une matière tirée au sort	
Matière	S1	Droit administratif européen	18					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit des administrés	9					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
UE	S1	UE Droit constitutionnel et libertés fondamentales	90	12		14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Ingénierie constitutionnelle	18	6				Non	Oui	CC&CT	CC=2 /CT=5		Oral/Écrit	Epreuve sous forme d'oral ou d'écrit de 3h maximum sur l'ensemble des matières ou une matière tirée au sort	
Matière	S1	Droit constitutionnel comparé	18					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Théorie générale des finances publiques	18					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Théorie générale des libertés fondamentales	18	6				Non	Oui	CC&CT	CC=2 /CT=5		Oral/Écrit	Epreuve sous forme d'oral ou d'écrit de 3h maximum sur l'ensemble des matières ou une matière tirée au sort	
Matière	S1	Rapport de systèmes	18					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Semestre	S2	SEMESTRE 4	18			20	20	Oui	Oui						
UE	S2	UE Culture juridique transversale	18			5	5	Oui	Oui						
Matière	S2	Conférences d'actualité	9					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	Grand oral portant sur l'ensemble des matières des deux semestres	
Matière	S2	Professions du droit public	9					Non	Oui						
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche (1 voie au choix)				15	15	Oui	Oui						
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE : Stage professionnalisant (2 mois) ou MBA ou DU						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Matière	S2	VOIE RECHERCHE : Mémoire de recherche (Stage facultatif)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL	243	39		60	60								

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE		
MENTION	DROIT DE LA SANTE	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DE LA SANTE											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1			186	40,5		29	29	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPÉTENCES TRANSVERSALES														
UE	S1	UE1 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances				13,5		2	2	Oui	Oui					
Matière	S1	Anglais	Porteur			13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S1	UE2 : (Niveau Standard) Gérer un établissement de santé, social, ou médico-social			30			3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit des finances publiques approfondi	Porté	PUBLIC	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE3 : (Niveau Standard) Sécurisation juridique de l'activité de santé, médico-sociale ou l'activité de recherche en santé			60			6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit européen du numérique	Porté	NUMERIQUE	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit de la responsabilité administrative	Porté	PUBLIC	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE4 : (Niveau Standard) Maitriser les contextes juridiques et politiques pour prévenir les risques juridiques			96	27		18	18	Oui	Oui					
Matière	S1	Introduction au droit médical et au droit des professions de santé	porteur		33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT =3		Écrit	3h
Matière	S1	Droit de la protection sociale 1	Porté	SOCIAL	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT =3		Écrit	3h
Matière	S1	Droit et politiques de santé publique	Porté	PUBLIC	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h
Semestre	S2	SEMESTRE 2			139	61,5		31	31	Oui	Oui					
UE	S2	UE5 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances				13,5		2	2	Oui	Oui					
Matière	S2	Anglais	Porteur			13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	UE6 : (Niveau Standard) Gérer un établissement de santé, social, ou médico-social			33			3	3	Oui	Oui					
Choisir une matière parmi les 2 proposées :																
Matière	S2	Droit de la commande publique	porté	PUBLIC	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Droit européen du numérique en santé	porté par la Chaire Jean Monnet	NUMERIQUE	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h
UE	S2	UE7 : (Niveau Standard) : Encadrer des équipes intervenant dans le domaine de la santé			30			3	3	Oui	Oui					
Matière	S2	Droit de la fonction publique et RH	porté	PUBLIC	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h
UE	S2	UE8 : (Niveau Standard) Sécurisation juridique de l'activité de santé, médico-sociale ou l'activité de recherche en santé			33			3	3	Oui	Oui					
Matière	S2	Droits Fondamentaux de l'Union Européenne	porté	DIDE	33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h
UE	S2	UE9 : (Niveau Standard) Maitriser les contextes juridiques et politiques pour prévenir les risques juridiques			76	48		20	20	Oui	Oui					
Matière	S2	Droit de la protection sociale 2	porté	SOCIAL	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT =3		Écrit	3h
Matière	S2	Le système de santé français	Porteur		33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT =3		Écrit	3h
Matière	S2	Méthode de concours de la fonction publique	porté	PUBLIC	10	13,5		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Méthodologie des concours de la santé				7,5		/	/							Non évalué
TOTAL ANNUEL					325	102		60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	SCIENCE POLITIQUE	
PARCOURS TYPE	Politique et sécurité	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		SCIENCE POLITIQUE											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Politique et Sécurité											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 1			189	54		30	30	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPÉTENCES TRANSVERSALES														
UE	S1	UE Communication spécialisée pour le transfert des connaissances 1				13,5		2	2	Oui	Oui					
<i>Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres) :</i>																
Matière	S1	Anglais								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Allemand								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Espagnol				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Appui à la transformation en contexte de recherche ou professionnel 1				13,5		2	2	Oui	Oui					
Matière	S1	Méthodes des sciences sociales (mémoire)	Porteur			13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S1	UE Comprendre les grands enjeux des politiques internationales et de sécurité 1			96	27		16	16	Oui	Oui					
Matière	S1	Sociologie politique des relations internationales	Porteur		33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h
Matière	S1	Sociologie de l'administration : l'appareil administratif d'Etat	Porteur		33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h
Matière	S1	Analyse des phénomènes criminels	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h
UE	S1	UE Connaissance disciplinaires sur l'Etat et la politique 1			93			10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Sociologie de l'action publique	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h
Matière	S1	Idéologies politiques modernes	Porté	Histoire	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	Porté	Public (DCT)	33			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h

MASTER 1		SCIENCE POLITIQUE											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Politique et Sécurité											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 2			189	54		30	30	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPÉTENCES TRANSVERSALES														
UE	S2	UE Communication spécialisée pour le transfert des connaissances 2				13,5		2	2	Oui	Oui					
<i>Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1) :</i>																
Matière	S2	Anglais								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Allemand								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Espagnol				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	UE Appui à la transformation en contexte de recherche ou professionnel 2				13,5		2	2	Oui	Oui					
Matière	S2	Méthodes des sciences sociales (mémoire)	Porteur			13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S2	COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S2	UE Comprendre les grands enjeux des politiques internationales et de sécurité 2			96	27		16	16	Oui	Oui					
Matière	S2	Politique comparée	Porteur		33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h
Matière	S2	Histoire des institutions militaires et policières	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h
Matière	S2	Analyses des questions de sécurité intérieure et extérieure	Porteur		33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h
UE	S2	UE Connaissances disciplinaires sur l'Etat et la politique 2			93			10	10	Oui	Oui					
Matière	S2	Vie politique française	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h
Matière	S2	Histoire de l'Etat et de l'Administration	Porté	Histoire	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit de la fonction publique et des RH	Porté	Public	30			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Optionnelle - Connaissances sur les politiques internationales (orientation vers le M2 RIPS) <i>facultatif</i>			63			/	/							
Matière	S2	Rivalités de puissances au XXIème siècle	Porteur		21											non évalué
Matière	S2	Sociologie de la politique étrangère et de défense	Porteur		21											non évalué
Matière	S2	Sociologie des négociations et des organisations internationales	Porteur		21											non évalué
TOTAL ANNUEL					378	108		60	60							

MASTER 2		SCIENCE POLITIQUE											Session unique		Observation session d'exams
Parcours-type		Politique et sécurité											Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			210			30	30	Oui	Oui				
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S1	UE Savoirs hautement spécialisés sur la sécurité : Approche politique, sociologique, historique et juridique			120			14	14	Oui	Oui				
Matière	S1	Réponses à la délinquance	Porteur		39				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	2h	
Matière	S1	Méthodologies de la sécurité urbaine	Porteur		21				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	2h	
Matière	S1	Sociologie de la sécurité	Porteur		30				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	2h	
Matière	S1	Histoire et sociologie des institutions policières	Porteur		30				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	2h	
UE	S1	UE Connaissances approfondies sur la sécurité			90			16	16	Oui	Oui				
Matière	S1	Système policier français	Porteur		15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			
Matière	S1	Terrorisme et radicalisation	Porté	M2 RIPSDF	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			
Matière	S1	Polices municipales et sécurité urbaine	Porteur		15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			
Matière	S1	Manifestations et maintien de l'ordre	Porteur		15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			
Matière	S1	Sûreté du transport aérien	Porteur		15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			
Matière	S1	Analyses de la cybersécurité	Porteur		15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			
Semestre	S2	SEMESTRE 4			21			30	30						
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés			21			30	30	Oui	Oui				
Matière	ANNUEL	Techniques de recherche - Méthodologie du mémoire	Porteur		21				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			
1 voie au choix :															
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE : Stage professionnalisant (2 à 6 mois)							6,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Rapport/Mémoire		
Matière	S2	VOIE RECHERCHE : Mémoire de recherche (Stage facultatif)							6,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			231			60	60						

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	SCIENCE POLITIQUE	
PARCOURS TYPE	Relations Internationales et politiques de sécurités et de défense	
Session M2	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

* Fermeture du M1 RIPS à compter de la rentrée 2023-2024

MASTER 2		SCIENCE POLITIQUE											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Relations Internationales et politiques de sécurités et de défense											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			144			36	36	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S1	UE Transformations de la sécurité internationale			60			12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Enjeux contemporains de la sécurité internationale	Porteur		15				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Mutations de l'Europe de la politique étrangère et de défense	Porteur		15				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Reconfigurations des outils de guerre et du travail combattant	Porteur		15				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Terrorisme et radicalisation	Porteur	M2 Politique et sécurité	15				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE														
UE	S1	UE Dynamiques des conflits et des guerres			84			24	24	Oui	Oui					
Matière	S1	Sociologie des conflits : le Moyen-Orient	Porteur		21				6	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	[REDACTED]	Écrit	3h	
Matière	S1	Le droit international et les conflits armés	Porteur		21				6	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Penser les guerres contemporaines	Porteur		21				6	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Faire la paix : politiques de sortie de conflit et médiations internationales	Porteur		21				6	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			18			24	24	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S2	UE Appui à la transformation en contexte de recherche ou professionnel			18			24	24	Oui	Oui					
Matière	S2	Méthodologie de recherche et conduite du projet professionnel	Porteur		9				2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Séminaire de lecture	Porteur		9				2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
		1 voie au choix														
Matière	S2	Voie Professionnelle : stage professionnalisant (2 à 6 mois)							20	Non	Oui			Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie Recherche : mémoire et soutenance								Non	Oui			Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			162			60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT SOCIAL	
PARCOURS	DROIT ET MANAGEMENT SOCIAL DE L'ENTREPRISE (2ème année)	
Session M2	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
Le parcours Droit et management social des entreprises est proposé en formation initiale et en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) Pour les étudiants qui ne bénéficieraient d'aucun de ces contrats, la 1ère période en entreprise (alternance du semestre 3 du M2 DMSE) est remplacée par un projet tuteuré et la 2nde période d'alternance (alternance du semestre 4 du M2 DMSE) par un stage d'entreprise d'une durée minimale de 3 mois et maximale de 6 mois.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT SOCIAL										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		DROIT ET MANAGEMENT SOCIAL DE L'ENTREPRISE										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	Semestre 3	438		#REF!	46	46	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S1	UE1 : Usages avancés et spécialisés des outils numériques	18			1	1	Oui	Oui						
Matière	S1	Outils de gestion et de communication	18			1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE2 : Niveau expert : maîtriser le droit des relations individuelles de travail	104			10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit social des restructurations	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	S1	Droit social et environnement	6			1,5	1,5			CT (Contrôle terminal)				Oral	
Matière	S1	Droit des conditions de travail	27			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit social européen et international	27			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1H30	
Matière	S1	Droit pénal et administratif du travail	14			1,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE3 : Niveau expert : maîtriser le droit des relations sociales	82		#REF!	10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Ingénierie de la négociation et des conflits	40			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	S1	Contentieux social	15			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1H30	
Matière	S1	Droit de la santé au travail	15			1,5	1,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	S1	Pratique de la négociation et gestion des conflits collectifs de travail	12			1,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE4 : Niveau expert : maîtriser le droit de la protection sociale complémentaire	33			5	5	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de la protection sociale complémentaire - approfondissement	21			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de la protection sociale complémentaire - séminaires applicatifs	12												
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S1	UES : Maîtriser le déploiement de la stratégie et des outils RH	108			14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Niveau expert : Outils et pratiques de GRH	39			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Politique de rémunération et partage de la valeur de l'entreprise	18			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Gestion de la paie	12			1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Formation et plan de développement des compétences	18			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Pilotage du changement et agilité	15			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Analytiques RH	6			1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 2		DROIT SOCIAL										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		DROIT ET MANAGEMENT SOCIAL DE L'ENTREPRISE										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
UE	S1	UE6 : Accompagner la transformation digitale de la fonction RH	45			3	3	Oui	Oui						
Matière	S1	SIRH : déploiement et gestion	12			0,5	0,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	La digitalisation des outils RH : e-recrutement et e-learning	9			1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Gérer les RH dans un environnement difital (chatbots, connexions, réseaux, outils collaboratifs)	9			1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Numérisation et droit social	15			0,5	0,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE7 : Gérer les risques et développer la responsabilité des professionnels RH	48			3	3	Oui	Oui						
Matière	S1	Déploiement de la politique RSE et impact RH	12			1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Audit social	12			0,5	0,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Leadership et engagement au travail	9			0,5	0,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Qualité de vie au travail et prévention des RPS	15			1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Semestre	S2	Semestre 4	39			14	14	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE8 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances	21					Non	Non						
Matière	S2	Pratique de l'anglais Lingaskills	21			/		Non	Non					Non évalué	
UE	S2	UE9 : Appui à la transformation en contexte professionnel	9			7	7	Oui	Oui						
Matière	S2	Accompagnement suivi alternance	9			7	7	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Note alternance		
UE	S2	UE10 : Développement et intégration des savoirs hautement spécialisés	9			7	7	Oui	Oui						
Matière	S2	Rédaction d'un projet professionnel appliqué et soutenance	9			7	7	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Soutenance PPA		
		TOTAL ANNUEL	477		#REF!	60	60								

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT SOCIAL	
PARCOURS TYPE	DROIT DU TRAVAIL, EMPLOI ET PROTECTION SOCIALE	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
En M1 : L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
En M2 : L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20 et une note supérieure ou égale à 10/20 à l'UE Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
- Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.		
- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
En M2 : Note inférieure à 10/20 dans l'UE Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés .		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT SOCIAL											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		DROIT DU TRAVAIL, EMPLOI ET PROTECTION SOCIALE											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S1	Semestre 1			186	40,5		30	30	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S1	UE1 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances				13,5		2	2	Oui	Oui					
<i>Langue vivante : 1 choix valable pour les 2 semestres :</i>																
Matière	S1	Anglais								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Espagnol				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Allemand								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S1	UE 2 (Niveau standard) : Maitriser le droit de la relation individuelle de travail dans les organisations et sur le marché du travail			33	13,5		6	6	Oui	Oui					
Matière		Droit du travail 1	Porteur		33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h
UE		UE 3 (Niveau standard) : Maitriser les fondamentaux de la protection sociale et la gestion de la protection sociale complémentaire			33	13,5		6	6	Oui	Oui					
Matière		Protection sociale 1	Porteur	Santé - Public	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE														
UE	S1	UE 4 : RH, adaptation et développement des compétences			90			12	12	Oui	Oui					
Matière		Principes de gouvernance	Porté	Affaires - Fiscal - ALED - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 2h max
Matière		Droit international privé	Porté	International	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h
Matière		Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	Porté	Affaires - Fiscal - ALED - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h
UE	S1	UE 5 : Prévention et règlement des conflits du travail			30			4	4	Oui	Oui					
Matière		Droit pénal du travail	Porteur	Pénal	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h

MASTER 1		DROIT SOCIAL											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		DROIT DU TRAVAIL, EMPLOI ET PROTECTION SOCIALE											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée
Semestre	S2	Semestre 2			153	13,5		24	24	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S2	UE6 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances				13,5		2	2	Oui	Oui					
<i>Langue vivante : même langue que celle choisie au S1 :</i>																
Matière	S2	Anglais								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Espagnol				13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Allemand								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S2	UE 7 (Niveau standard) : Maîtriser les relations collectives de travail dans les organisations (négociation collective et conditions de travail)			33			6	6	Oui	Oui					
Matière	S2	Droit du travail 2	Porteur		33	13.5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h
UE	S2	UE 8 (Niveau standard) : Maîtriser les fondamentaux de la protection sociale et la gestion de la protection sociale complémentaire			33			6	6	Oui	Oui					
Matière	S2	Protection sociale 2	Porteur	Santé	33	13.5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE														
UE	S2	UE 9 : Prévention et règlement des conflits du travail			60			8	8	Oui	Oui					
Matière	S2	Contentieux du travail	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	Porté	Affaires - Privé - Fiscal - ALED - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h
UE	S2	UE 10 : Méthodologie et recherche en droit social			60			8	8	Oui	Oui					
Matière	S2	Histoire du droit social	Porté	Histoire	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Méthodologie de la recherche en droit social usages des outils numériques spécialisés	Porteur		30			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
TOTAL ANNUEL					339	54		54	54							

MASTER 2		DROIT SOCIAL											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		DROIT DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	Semestre 3			237			40	40	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S1	UE Communication spécialisée pour le transfert des connaissances			24			2	2	Oui	Oui					
Matière	S1	Anglais de spécialité droit social			12					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU (facultatif) Thématique : the future of work			12			/	/	Non	Non				Non évalué	
UE	S1	UE Usage des outils numériques en droit social			5					Non	Non					
Matière	S1	Outils numériques avancés (ex: code du travail numérique, logiciels justice prédictive...)			5			/	/	Non	Non				Non évalué	
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S1	UE Maîtriser le droit de la relation individuelle de travail dans les organisations et sur le marché du travail			20			4	4	Oui	Oui					
Matière	S1	Contrat de travail et emploi			20					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Maîtriser le droit des relations sociales dans les organisations et sur le marché du travail			20			4	4	Oui	Oui					
Matière	S1	Dialogue social et représentation du personnel			20					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Maîtriser les fondamentaux de la protection sociale et la gestion de la protection sociale complémentaire			18			4	4	Oui	Oui					
Matière	S1	Protection sociale et prévoyance			18					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE														
UE	S1	UE Entreprise et relations de travail			68			13	13	Oui	Oui					
Matière	S1	Droits fondamentaux du travail			20					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Mobilité internationale du salarié	porté	M2 Juriste européen PDESE	15					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit des sociétés et droit du travail			15					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Santé au travail, rémunération et conditions de travail			18					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Emploi et marché du travail			47			9	9	Oui	Oui					
Matière	S1	Marché du travail et politiques de l'emploi			20					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit de la formation professionnelle			12					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit de l'emploi public			15					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Prévention et règlement des conflits du travail			35			4	4	Oui	Oui					
Matière	S1	Règlement contentieux et amiable des conflits du travail			20					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit pénal du travail			15					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				

MASTER 2		DROIT SOCIAL											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		DROIT DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	Semestre 4			93			20	20	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S2	UE Appui à la transformation en contexte professionnel			88					Non	Non					
Matière	S2	Conférence obligatoires			20					Non	Non				Non évalué	
Matière	S2	Conférences bonus (non rémunérées)			50					Non	Non				Non évalué	
Matière	S2	Actualisation et veille juridique			18					Non	Non				Non évalué	
		1 voie au choix :														
Matière	S2	Voie recherche : stage (minimum 1 mois)								Non	Non				Non évalué	
Matière	S2	Voie professionnelle : stage (minimum 3 mois)								Non	Non				Non évalué	
UE	S2	UE Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés			5			20	20	Oui	Oui					
Matière	S2	Méthodologie			5											
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire de recherche + soutenance								Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	Voie professionnelle : Rapport de stage								Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
		TOTAL ANNUEL			330			60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT SOCIAL	
PARCOURS TYPE	Droit et sciences du travail européen	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours:</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours:</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
Le parcours Droit et sciences du travail européen est proposé en formation initiale et en alternance .		
UE Appui à la transformation en contexte professionnel : au choix par 4 voies proposées. Dans le cas du choix de la voie DU : l'étudiant peut s'inscrire et valider le DU Pratiquer la négociation collective ou le DU Expertise Sociale en Administration et liquidation des Entreprises en Difficulté (ESALED)		
Mobilité "sortante" = au choix :		
1) mobilité au Canada (Université Laval / Québec) au semestre 3. La moyenne du semestre obtenue en mobilité est reportée sur le semestre 3 du M2 DSTE.		
2) mobilité Européenne (partenaires du réseau MEST *) au semestre 4. Cette mobilité est soumise à une condition d'admissibilité sur dossier académique, entretien de langue et entretien de motivation. Les étudiants doivent s'inscrire en parallèle au DU Master européen en sciences du travail, en plus d'une inscription au M2 DSTE. Le parcours pédagogique individualisé à valider est communiqué en début d'année à chacun des étudiants retenus. Les étudiants suivent et sont évalués sur les enseignements de l'université partenaire, pour un total de 24 ECTS. La moyenne obtenue en mobilité est reportée sur le DU MEST pour sa délivrance, et est reportée sur les 2 UE "niveau expert" du semestre 4 du Master DSTE pour l'obtention de ce Master. L'obtention des 24 ECTS permet en outre à l'étudiant demander la délivrance du "Certificat MEST" (sans frais supplémentaire) auprès de l'université de Louvain, partenaire coordinateur du réseau MEST.		
Mobilité "entrante" : cf. MCC DU Master européen en sciences du travail		
[* partenaires du réseau MEST : Université de Brême (Allemagne), Université de Trier (Allemagne), Université catholique de Louvain (Belgique), Dublin Collège (Irlande), Université de Florence (Italie), Université de Milan (Italie), Université d'Amsterdam (Pays-Bas), Université de Lisbonne (Portugal), Université Autonome de Barcelone (Espagne), Université de Ljubljana (Slovénie), Școala Națională de Studii Politice și Administrative din București (Bucarest, Roumanie).]		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20. La validation de l'UE 8 par la voie DU entraîne l'acquisition du bloc de compétence n°34093BC02 "Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés".		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT SOCIAL										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		DROIT ET SCIENCE DU TRAVAIL EUROPEEN										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	186	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S1	UE1 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances		13,5		2	2	Oui	Oui						
<i>Langue vivante : 1 choix valable pour les 2 semestres</i>															
Matière	S1	Anglais						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S1	UE 2 (Niveau standard) : Maitriser le droit de la relation individuelle de travail dans les organisations et sur le marché du travail	33	13,5		6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du travail 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2	1	Écrit	3h	
UE	S1	UE 3 (Niveau standard) : Maitriser les fondamentaux de la protection sociale et la gestion de la protection sociale complémentaire	33	13,5		6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Protection sociale 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2	1	Écrit	3h	
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S1	UE 4 : RH, adaptation et développement des compétences	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Principes de gouvernance	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 2h max	
UE	S1	UE 5 : Droit social international, européen et comparé	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit international privé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
UE	S1	UE 6 (Niveau standard) : Transformation du monde du travail, des modalités de travail et de la protection sociale	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit européen du numérique	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
UE	S1	UE 7 : Entreprise et relations de travail	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	

MASTER 1		DROIT SOCIAL										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		DROIT ET SCIENCE DU TRAVAIL EUROPEEN										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	186	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE8 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances		13,5		2	2	Oui	Oui						
<i>Langue vivante : même langue que celle choisie au S1</i>															
Matière	S2	Anglais						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S2	UE 9 (Niveau standard) : Maitriser le droit de la relation individuelle de travail dans les organisations et sur le marché du travail	33	13,5		6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit du travail 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
UE	S2	UE 10 (Niveau standard) : Maitriser les fondamentaux de la protection sociale et la gestion de la protection sociale complémentaire	33	13,5		6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Protection sociale 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S2	UE 11 : Droit social international, européen et comparé	60			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit comparé du travail	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S2	Droit de la nationalité des étrangers	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
UE	S2	UE 12 (Niveau standard) : Transformation du monde du travail, des modalités de travail et de la protection sociale	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Socio-éco du travail	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
UE	S2	UE 13 : Prévention et règlement des conflits du travail	30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Contentieux du travail	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
TOTAL ANNUEL			372	81		60	60								

MASTER 2		DROIT SOCIAL									Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		DROIT ET SCIENCE DU TRAVAIL EUROPEEN									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	Semestre 3	141			24	24	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES												
UE	S1	UE Usages avancés et spécialisés des outils numériques	21			1	1	Oui	Oui					
Matière	S1	Valorisation et traitement de l'information	21				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Appui à la transformation en contexte professionnel	42			5	5	Oui	Oui					
Matière	S1	Gestion de projet, Ateliers d'insertion professionnelle et organisation de la conférence annuelle	30				5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet	Note collective	
Matière	S1	Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU (facultatif) Thématique : the future of work	12					Non	Non				Non évalué	
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES												
UE	S1	UE (Niveau expert) : Maîtriser le droit de la relation individuelle de travail dans les organisations et sur le marché du travail	24			8	8	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit du travail et transitions (écologique et numérique)	15				5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Actualité de la négociation collective	9				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE												
UE	S1	UE (Niveau expert) RH, adaptation et développement des compétences	54			10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Gestion des RH et management interculturel	30					Non	Oui					
Matière	S1	Gestion de la paie	15				10	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H30	
Matière	S1	Construction d'un plan de formation	9					Non	Oui					

MASTER 2		DROIT SOCIAL									Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		DROIT ET SCIENCE DU TRAVAIL EUROPEEN									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	Semestre 4	162			36	36	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES												
UE	S2	UE (Niveau expert) Droit social international, européen et comparé	102			15	15	Oui	Oui					
Matière	S2	Systèmes comparés de relations professionnelles	21				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H30	
Matière	S2	Systèmes comparés d'emploi et de formation	21				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Systèmes comparés de protection sociale	21				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Droit social européen des entreprises en difficulté	24				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H30	
Matière	S2	Mobilité internationale des travailleurs	15				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	UE (Niveau expert) : Transformation du monde du travail, des modalités de travail et de la protection sociale	60			9	9	Oui	Oui					
Matière	S2	Analyse des organisations	21				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Socio-éco du travail	30				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Actualité de la protection sociale	9				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	UE Appui à la transformation en contexte professionnel				12	12	Oui	Oui					
1 voie au choix :														
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage (3 mois minimum)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : mémoire de recherche						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance	Rédaction du mémoire de recherche et soutenance	
Matière	S2	Voie DU (DU concernés voir fiche générale)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Report de la note du DU	
Matière	S2	Voie Alternance : Dossier professionnel appliqué						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
TOTAL ANNUEL			303			60	60							

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Certificat de Criminologie et de Sciences Pénales	
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement est limité à 2 sauf dérogation délivrée sur justificatif par le Directeur de l'Institut de Criminologie et Sciences Pénales		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Non		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
Non applicable		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Condition d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
Non applicable		
Compensation		
Les modules ainsi que les matières au sein d'un même module se compensent.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Certificat de Criminologie et de Sciences Pénales									Session unique		Observation examen
Parcours											Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
UE	ANNUEL	MODULE 1 : Enseignements Fondamentaux	66			/	4	Non	Oui				
Matière	ANNUEL	Droit pénal général	33			/	2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3 h	
Matière	ANNUEL	Procédure pénale	33			/	2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3 h	
UE	ANNUEL	MODULE 2 : Enseignements Complémentaires	60			/	2	Non	Oui				
Matière	ANNUEL	Droit pénal spécial 2	30			/	1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral	Grand oral avec tirage au sort d'un sujet sur une des matières du module 2	
Matière	ANNUEL	Droit des peines et criminologie	30			/	1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			
UE	ANNUEL	MODULE 3 : Enseignements Pratiques	90			/	3	Non	Oui				
Matière	ANNUEL	Pratique des parquets	10			/	3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral	Grand oral avec tirage au sort d'un sujet sur une des matières du module 3	
Matière	ANNUEL	Psychiatrie et psychologie criminelle	20			/		Non	Oui				
Matière	ANNUEL	Médecine légale	10			/		Non	Oui				
Matière	ANNUEL	Police technique et scientifique	20			/		Non	Oui				
Matière	ANNUEL	Problème sociaux posés par la délinquance	10			/		Non	Oui				
Matière	ANNUEL	Pratique des droits de défense	10			/		Non	Oui				
Matière	ANNUEL	Pratique de l'application des peines en milieu carcéral	10			/		Non	Oui				
		TOTAL ANNUEL	216										

Type Diplôme : **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Certificat european master in Comparative, International and European Law	
Session DU	Session unique	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
Le diplôme d'université est délivré dans le cadre d'une convention entre l'Université Toulouse Capitole et l'Université d'Anvers (Belgique), l'Université de Dublin (Irlande), l'Université de Maastricht (Pays-bas), l'Université de Mannheim (Allemagne), l'Université de Barcelone-Pompeu Fabra (Espagne) et l'Université de Zagreb (Croatie).		
Il se prépare en même temps que le Master 2 mention Droit international et droit européen parcours type Droit international et comparé.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Les étudiants admis dans le cadre de la double inscription avec le Master 2 mention Droit international et droit européen parcours type Droit international et comparé doivent valider l'UE1 soit 20 ECTS (période 1 du semestre 3) et l'UE5 en voie recherche obligatoirement. Ils effectuent dans l'université d'accueil l'équivalent des UE2, UE3 et UE4.		
Les étudiants inscrits dans une université partenaire en mobilité à Université Toulouse Capitole doivent s'ils sont :		
- présents en période 1 du semestre 3 : valider l'UE1 et l'UE2 du semestre 3 soit 30 ECTS ;		
- présents en période 2 du semestre 3 et au semestre 4 : valider les UE3 (10,5 ECTS), UE4 (7 ECTS) et l'UE5 (12,5 ECTS), soit un total de 30 ECTS.		
- présents à l'année (semestre 3 et semestre 4) : choisir un nombre de cours suffisant pour valider 30 ECTS. Ce choix de cours s'effectue dans les unités d'enseignement comme suit :		
UE1		
UE2		
UE3 : choix libre des cours par l'étudiant		
UE4 : l'étudiant doit choisir un groupe de cours correspondant soit au Module 1, soit au Module 2		
UE5		
Le choix de cours est déterminé par l'étudiant, en concertation avec la European School of Law Toulouse (ESL) et son Université d'origine.		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
- Le candidat inscrit à l'Université Toulouse Capitole en tant qu'université d'origine doit être admis au semestre 3 et au semestre 4 en ayant validé 30 ECTS dans une université partenaire.		
- Le candidat en mobilité à l'Université Toulouse Capitole doit avoir obtenu au moins 30 ECTS au cours de son échange.		
Capitalisation/conservation		
Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.		
- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
Toute note inférieure à 4 sur 20 est éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN									session unique			Observation examen
Parcours		Certificat european master in comparative, international et european law									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	246			47,5	47,5	Oui	Oui					
UE	S1	UE 1 Enseignements fondamentaux 1	72			15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Principes généraux des droits européens et internationaux	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Théorie générale du Droit international public	21				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Théorie générale du Droit international privé	21				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit pénal international	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE 2 Enseignements fondamentaux 2	87			15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Grands systèmes de droit contemporain	30				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit du vivant	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Private Comparative Contract Law	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Public Comparative Contract Law	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Conférences multidisciplinaires (UE enseignements fondamentaux 1 et 2)	12			/	/						Non évaluée	
UE	S1	UE 3 Enseignements de spécialisation	45			10,5	10,5	Oui	Oui					
		1 module ou choix parmi les 5 proposés :												
		Module 1 : Contentieux international												
Matière	S1	Coopération judiciaire internationale	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	International arbitration	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Contentieux devant les juridictions internationales	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
		Module 2 : Droit international public approfondi												
Matière	S1	Procédures internationales	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit des télécommunications et de l'internet	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit interne des organisations internationales	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
		Module 3 : Droit international privé approfondi												
Matière	S1	Droit international privé de l'Union européenne	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Comparative Private International law	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Protection internationale de la personne	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				

Diplôme d'université		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN									session unique			Observation examen
Parcours		Certificat european master in comparative, international et european law									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
		Module 4 : Droit pénal comparé												
Matière	S1	Grands systèmes de droit pénal contemporain	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit des libertés dans un contexte international	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	International Criminal Law	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
		Module 5 : Carrières internationales et européennes												
Matière	S1	Core competences for international careers	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Statut de la fonction publique internationale et européenne	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	International labour law	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE 4 Enseignements complémentaires	42			7	7	Oui	Oui					
Matière	S1	Une matière d'un module non choisi	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Une matière d'un module non choisi	15				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Conférences multidisciplinaires	12				/	Non	Non				Non évalué	
Semestre	S2	SEMESTRE 2				12,5	12,5	Oui	Oui					
UE	S2	UE 5 Voie recherche				12,5	12,5	Oui	Oui					
Matière	S2	Voir recherche : mémoire						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL	246			60	60							

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Certificat compliance officer et sécurité financière, spécialisation « Juriste conformité anti blanchiment et anticorruption »	
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement est limité à 1 sauf dérogation délivrée par le responsable pédagogique du certificat de compliance et de sécurité financière.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Facultatif		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
1 session d'examen. Admissibilité : le candidat doit obtenir une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble constitué par les deux épreuves écrites. Admission : Pour être déclaré admis, un candidat doit obtenir une note supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve à l'oral.		
Seconde chance		
Non		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Pour être déclaré admis, un candidat doit obtenir une moyenne générale au moins égale à 10/20 à l'ensemble constitué par les deux épreuves écrites (admissibilité) ainsi qu'à l'épreuve orale (admission) et une note supérieure à 0/20 dans toutes les épreuves d'examen.		
Capitalisation/conservation		
Non applicable		
Compensation		
Les notes des deux épreuves écrites uniquement sont compensables.		
Note éliminatoire		
Note de 0/20 à une épreuve ou note strictement inférieure à 10/20 à l'admissibilité ou à l'admission		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Type Diplôme : **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Diplôme Supérieur de Notariat	
Session DU	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
/		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Les candidats doivent accomplir un stage d'une durée de 2 ans		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
En cas d'échec au contrôle des connaissances portant sur la période semestrielle, le candidat peut poursuivre sa scolarité mais il est tenu de subir par la suite les épreuves correspondant à la période non validée. Il ne peut pas se présenter plus de 3 fois aux épreuves correspondant à une même semestrialité.		
En cas d'échec à la soutenance du rapport de stage, celui-ci ne peut être présenté de nouveau qu'une seule fois, au plus tard à la fin de l'année civile qui suit celle de la réussite aux examens des périodes semestrielles.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Les enseignements conduisant au DSN comportent 4 périodes semestrielles réparties sur 2 années.		
Les étudiants qui se sont inscrits en deuxième année de diplôme supérieur de notariat après le 1er septembre 2008, doivent soutenir devant un jury désigné par le président de l'université un rapport de stage à partir de la fin de la troisième année et au plus tard à la fin de l'année civile qui suit celle de la réussite aux examens des périodes semestrielles.		
Dans chacune des quatre périodes semestrielles, pour l'ensemble du contrôle continu et de l'examen terminal, après délibération du jury, l'étudiant est déclaré :		
<ul style="list-style-type: none"> - admis, s'il a obtenu une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 - soumis à un oral de contrôle, s'il a obtenu une note moyenne comprise entre 8 et 10 sur 20 - ajourné, s'il a obtenu une note inférieure à 8 sur 20 		
L'oral de contrôle a lieu devant un jury présidé par un Professeur ou Maître de conférences de droit des universités et comprend au moins un notaire ou un notaire assistant. Sur la prestation orale du candidat et au vu des notes obtenues en contrôle continu et à l'épreuve d'examen terminal, le jury décide de l'admission du candidat en portant la note à 10 sur 20.		
La validation du DSN est conditionnée par l'obtention d'un Master 2 Droit notarial, le succès au contrôle des connaissances des quatre semestrialités des deuxième et troisième années du diplôme, le certificat de fin de stage et le succès à l'épreuve de présentation du rapport de stage dans les conditions fixées par l'arrêté du 28 avril 2008.		
Capitalisation/conservation		
Dans le cas où le candidat est autorisé à se représenter aux examens d'une semestrialité non validée, sans suivre la formation, il conserve la note de contrôle continu obtenue à la session précédente.		
Compensation		
/		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Diplôme Supérieur de Notariat										1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestrialité	S1	Actes courants et techniques contractuelles								CC&CT	CC=1 / CT=3		Écrit	3h	Oral		
Semestrialité	S2	Droit rural - Droit immobilier urbain								CC&CT	CC=1 / CT=3		Écrit	3h	Oral		
Semestrialité	S3	Droit de la famille - Successions								CC&CT	CC=1 / CT=3		Écrit	3h	Oral		
Semestrialité	S4	Droit des sociétés - Fiscalités								CC&CT	CC=1 / CT=3		Écrit	3h	Oral		
STAGE	ANNUEL	Pratique professionnelle dans une étude durant 24 mois								CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		Mémoire/Soutenance		

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Juriste Conseil Entreprise	
Session DU	Session unique	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06 DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
Ce diplôme se prépare en même temps que la deuxième année du Master 2 mention Droit des affaires Parcours Juriste d'affaires-DJCE.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
/		
Capitalisation/conservation		
Non applicable		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		DROIT DES AFFAIRES									Session unique			Observation examen
Parcours		Juriste Conseil d'Entreprise									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	63			/	4	Non	Oui					
UE	S1	UE 1	18			/	2	Non	Oui					
Matière	S1	Analyse comptable et financière de l'entreprise	18					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE		UE 2	45			/	2	Non	Oui					
Matière	S1	Séminaires pratiques de Droit des affaires	45					Non	Oui				Report de la note obtenue à l'UE "Optimiser l'activité de l'entreprise en matière sociale, fiscale et contractuelle" du Master 2 mention Droit des affaires Parcours Juriste d'affaires-DJCE	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	60			/	9	Non	Oui					
UE	S2	UE 3	60			/	2	Non	Oui					
Matière	S2	Propriété intellectuelle	30				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
Matière	S2	Commerce international	30				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
UE	S2	UE 4				/	2	Non	Oui					
Matière	S2	Soutenance du rapport de stage						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Soutenance		
UE	S2	UE 5				/	3	Non	Oui				Report de la note obtenue au certificat de spécialité FNDE Montpellier	
		TOTAL ANNUEL	123			/								

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	DU Spécialisation en contentieux administratif	
Session DU	Session unique	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE 2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec le tribunal administratif de Toulouse (offre de stage limitée). - Pour les étudiants inscrits en Master 2 (mentions Droit), le stage réalisé dans le cadre du Master peut substituer celui à réaliser dans le cadre du DU. 		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20		
Capitalisation/conservation		
<ul style="list-style-type: none"> - Tous les enseignements du DU ne portent pas de crédits ECTS capitalisables. - En cas de non validation de l'année, les notes obtenues aux UE 1 et 2 ne sont pas conservables. Seule la note de l'UE 3 (stage) est conservable. 		
Compensation		
<ul style="list-style-type: none"> - Les UE 1 et 2 sont validées isolément ou par compensation, sous réserve de l'obtention d'une moyenne à chaque UE d'au-moins 5/20. - L'UE 3 (stage) est validée isolément. 		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

